✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 26 DECEMBRE 1945 — No 6

OBSERVATOIRE

Nos soldats et les jackistes

Versons au dossier du débat sur notre drapeau national les opinions que rapporte l'un des derniers numéros du **Maple Leaf.** Le journal de notre armée outre-mer publie des lettres qui lui ont été adressées par des militaires. Ils y dénoncent tout projet de drapeau où apparaitrait l'Union Jack. Ils ne veulent pas plus de celui-ci que des fleurs de lys, ou de tout autre symbole qui rappellerait la domination française et la domination angalise au pays. Ce qu'ils demandent, c'est un drapeau simple et uniquement canadien.

Notons, en passant, que les sociétés nationales canadiennes-françaises ont exprimé les mêmes désirs.

"Nous ne voulons, disent ces soldats, rien de français, d'anglais, de zoulou ou d'autres choses dans notre drapeau.. Cela nous reporte cent ans en arrière. Nous n'avons pas rencontré un seul homme qui soit satisfait du projet soumis au comité du drapeau par le colonel A.-F. Duguid".

Tiens! Tiens!

Pendant des longueurs de mois, les jackistes ont essayé de nous faire croire que les soldats ne voudraient pas renoncer à l'enseigne rouge sous laquelle, faute de mieux, ils ont combattu et qui porte à la place d'honneur l'Union Jack. Et voici que des soldats demandent sans ambages, par l'intermédiaire de leur journal officiel, la suppression de ce signe qui n'a rien, à proprement parler, de canadien. Les jackistes en seront déçus. Pourvu que la moutarde ne leur monte pas au nez!

Ils pourront toujours, il est vrai, apporter l'opinion de certains autres militaires. Il n'en manque pas, surtout parmi ceux qui ont fait la guerre confortablement assis derrière un bureau, pour croire au caractère religieux, presque divin, de l'Union Jack. Il parait évident qu'ils ne représentent pas le sentiment général de l'armée. Quant à ceux qui ont passé plusieurs années à l'étranger, principalement s'ils ont eu l'occasion de goûter à l'arrogance de certains officiers anglais et de se faire traiter de coloniaux au pays qu'ils allaient défendre, ils comprennent plus facilement la nécessité de choisir un drapeau uniquement canadien. Plusieurs viennent d'exprimer leurs idées là-dessus.

Elles sont très claires. S. P.

(suite à la page 8)



Je dois une politesse
A mon ami le goffeur;
Il m'a fait avec tendresse
Les voeux de son p'tit coeur.

* * *

Il me souhaite une gibelotte
En riant de ses deux yeux.
Il sait bien, sous sa calotte,
Que je devrai l'attendre aux cieux.

* * *

Quand j'aurai payé mes taxes
Et le salaire des députés,
Il me restera en cache
Les vieux os que j'ai jetés.

* * *

Et la trop belle gibelotte,
Je la mangerai par coeur,
Dormant, roulé en pelote,
Comme si j'étais un sénateur.

* * *

Au goffeur je veux donc dire
De toute la force de mes os
Que pour lui-même je désire
Quelque chose de bien plus beau.

* * *

Je lui souhaite d'entendre
Tout le mal qu'on dit de lui.
Quant au bien, il doit comprendre
Que ça ne fait jamais de bruit.

* * *

Une couronne de vieilles filles
Tout autour de son trou;
Il saura comme elles babillent
Contre lui et contre tout.

* * *

Qu'il leur présente des roses
Au lieu de piquants chardons;
Mais elles veulent autre chose..
N'en disons pas plus long.

* * *

Je souhaite aussi que l'Empire
Lui donne un p'tit ruban;
Il verra que c'est pas pire
Quand c'est payé en bel argent.

* * *

Avant tout je lui souhaite
De garder sa liberté.
Qu'il soit toujours en alerte
Avec un bon fouet à ses côtés.

* * *

Et voici que je termine
En disant au p'tit goffeur
D'avoir toujours bonne mine
Pour la joie de ses lecteurs.

PATAUD.

Le Président général de l'A.C.F.A. offre ses voeux de Bonne Année

Je suis heureux, à l'aurore d'une année nouvelle, d'offrir à toute la population catholique et française de l'Alberta, l'expression de mes souhaits les plus sincères. Ces souhaits je les résume dans la traditionnelle formule que nous ont léguée nos ancêtres: "Bonne et heureuse année et le Paradis à la fin de vos jours".

Les fêtes du nouvel an nous apportent l'occasion de resserrer les liens qui nous unissent déjà, et d'exprimer tout haut les sentiments qui habitent dans le coeur de chacun. Or, le lien le plus précieux qui sous unit tous, n'est-ce pas celui de la foi religieuse? C'est une pensée de foi qui a présidé à la naissance de notre peuple sur les bords du Saint-Laurent; c'est à l'ombre du clocher et de la croix que nous avons grandi et que nous nous sommes répandus d'un océan à l'autre. C'est donc en restant fortement attachés à nos croyances religieuses que nous pourrons survivre, grandir et prospérer.

Si nous jetons un coup d'oeil sur le passé, nous verrons que le miracle de notre survivance religieuse et française, nous le devons avant tout à notre précieuse organisation paroissiale. La paroisse fut le bastion qui a protégé nos croyances, nos traditions, toute notre vie catholique et française. Le curé fut toujours pour nous un père, un guide, un conseiller sage et dévoué, l'ami qui nous accompagne du berceau à la tombe. Puissions-nous toujours respecter les liens qui font de chacune de nos paroisses une famille vivante et unie. Comme nos ancêtres, puissions-nous restés attachés à nos traditions paroissiales, gages de notre survivance catholique et française.

La nouvelle année qui commence apportera aussi, nous le souhaitons, de nouveaux motifs d'espérance pour notre groupe de l'Alberta. Puisse 1946 voir la réalisation des projets chers que nous caressons tous, non seulement dans le domaine religieux, mais aussi au point de vue social, économique, agricole, éducationnel et autres.

A titre de président général de notre Association, tels sont les voeux que j'offre à tous mes compatriotes: hommage de soumission à nos chefs religieux, à notre vaillant clergé paroissial, et souhaits sincères à toute la population catholique et française de l'Alberta.

Docteur L.-O. BEAUCHEMIN, M.D.
Président général,
Association canadienne-française de l'Alberta.

Document

Opinions de nos militaires sur le futur drapeau canadien

Le "Maple Leaf", journal officiel de notre armée outre-mer repousse le projet du colonel A.-F. Duguid. — Ni Union Jack, ni fleurs de lis.

Editorial du "Maple Leaf", 10 décembre

Quels gens ont un meilleur droit d'exprimer leur opinion quant au drapeau canadien que les hommes et les femmes des forces combattantes du Canada, présentement en voie de démobilisation?

Certains d'entr nous pourrons prétendre que les gens des forces armées doivent avoir priorité en cette affaire parce qu'ils savent ce que c'est que de se sacrifier pour son pays; d'autres seront d'avis contraire et soutiendront qu'en définitive, le choix d'un drapeau doit se faire par tous les Canadiens, ceux qui sont au pays et ceux qui sont à l'étranger. Quoi qu'il en soit, en même temps que le pour et le contre se pourront débattre, les hommes et les femmes du service militaire, de leur propre initiative, élèvent leurs voix. Le flot des lettres qui parviennent à "Maple Leaf" en est la preuve. Ailleurs dans cette page, des extraits de lettres écrites par des hommes et des femmes de tous les grades et de tous les rangs, dans la marine, dans l'armée, dans l'aviation. D'un accord presque unanime, tous ces gens expriment un NON bien conformé après avoir pris connaissance d'un projet de drapeau dont nous avons publié une reproduction dans l'édition du 6 décembre de "Maple Leaf". Nous savons maintenant que l'histoire de ce drapeau n'a rien d'officiel, mais elle aura servi à faire surgir un flot d'opinions que l'on ne peut ignorer. Un récent scrutin **Gallup** a indiqué que 68 pour cent des gens qui sont au Canada veulent un drapeau absolument distinct... et la voix des Canadiens qui sont dans le Royaume-Uni se fait maintenant entendre en des termes qui n'ont rien de douteux. Nous croyons que ces opinions doivent avoir autant de poids que celles des Canadiens au pays. Au comité constitué au pays et entre les mains duquel l'affaire se trouve maintenant, à ce comité dont dépend la décision finale, nous disons: S.V.P., faites attention.

Article d'information

Titre: Non. — Les gens du service militaire veulent un drapeau vraiment canadien.

Texte — Une écrasante opposition au drapeau canadien proposé par le colonel A.-F. Duguid, ancien directeur de la section historique du ministère de la Défense nationale, se manifeste par le déluge des lettres qui parviennent au bureau de "Maple Leaf" depuis que la reproduction de ce drapeau telle que conçue par notre artiste, a paru dans notre édition du 6 décembre. Chaque courrier nous apporte de nouvelles lettres, à la douzaine, provenant, pour la plupart, d'hommes et de femmes qui ne sont pas du tout de bonne humeur, gens de tous les rangs qui, avec à peine une voix discordante, en des termes nets et qui parfois se scaffriraient pas l'impression, condamnent ce projet de drapeau.

Une dépêche en provenance du Canada a faussement rapporté que ce projet de drapeau avait reçu l'approbation du Roi; on a appris plus tard qu'il s'agissait simplement d'un projet, entre des milliers d'autres qui ont été soumis, pour incorporer l'**Union Jack**, au quar-

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Adélard Bélanger
Bonnyville, Alta

Jean De Palme
Red Deer, Alta

Alcide Bruneau
Jean Côté, Alta

Mme H. Verrie
La Corey, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Les appels au Conseil privé

Ottawa. — Le comité judiciaire du Conseil privé, à Londres, entendra probablement au printemps, au plus tard à l'été, la cause que le gouvernement canadien lui a soumis pour savoir si le parlement possède le droit d'abolir les appels au conseil privé. C'est ce qu'a annoncé, aux Communes, l'hon. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, au cours de la discussion sur l'étude des crédits de son ministère.

La basilique du Saint-Sépulcre

Jérusalem. — Les rapports des journaux parvenus aux Etats-Unis sur le danger possible d'un effondrement du dôme de la basilique du Saint-Sépulcre semblent exagérées. Pendant plusieurs années, il est apparu que la vénérable basilique avait besoin de réparations d'envergure pour prévenir son effondrement éventuel. Mais aucune nouvelle situation d'urgence n'est survenue, exception faite de certain élargissement, non considéré comme important, de petites fissures existant à la base de l'un des dix-huit piliers qui supportent le dôme de la rotonde.

32 nouveaux cardinaux viennent d'être nommés par le Souverain Pontife



S. E. Mgr J.-C. McGuigan, archevêque de Toronto, l'un des nouveaux cardinaux créés par le Pape.

S. E. Mgr J.-C. McGuigan, de Toronto, au nombre des nouveaux Princes de l'Eglise

Le Canada aura désormais deux cardinaux. — Le Sacré Collège au complet. — Sur les 70 cardinaux, 28 sont Italiens, 42 viennent de divers pays.

Cité du Vatican. — Une nouvelle venue de Rome nous apprend la nomination, par Sa Sainteté Pie XII, de 32 nouveaux cardinaux. C'est la première fois, depuis son élévation au Pontificat, que le Pape nomme des cardinaux pour remplacer les vides causés par la mort de plusieurs.

Deuxième cardinal canadien

Parmi les nouveaux Princes de l'Eglise, on compte un deuxième cardinal canadien: S. Exc. J.-C. McGuigan, archevêque de Toronto. Né à Hunter River (Ile du Prince-Edouard), le 26 novembre 1894, le nouveau cardinal fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale, le 26 mai 1918. En 1922, il était nommé chancelier du diocèse d'Edmonton et plus tard Protonotaire apostolique. A l'âge de 36 ans seulement, il devenait, le 31 janvier 1930, archevêque de Regina. Quatre ans plus tard, il était nommé au siège de Toronto.

Déclaration du nouvel élu

Apprenant sa nomination comme cardinal, Monseigneur McGuigan déclarait: "Cet honneur écrasant que je reçois sans en être digne, des mains du Souverain Pontife, est à la vérité la plus grande surprise de ma vie. Etre placé au rang des Princes de l'Eglise, être élevé au Sénat du Saint-Père, participer à la fonction éminente de ceux qui à travers les siècles, ont gardé les portes de la Cité de Dieu, telle est la signification de cet honneur qui m'est échu. Mon coeur est profondément troublé à la pensée de mon indignité. J'accepte cet honneur comme s'adressant à tout le Canada, pour la place qu'il a occupé dans le monde, et pour le rôle futur qu'il est appelé à jouer par son influence dans les conseils de la chrétienté.

De façon spéciale c'est une reconnaissance de la force et de la dévotion des catholiques de langue anglaise du Canada, qui à l'exemple des Canadiens français, leurs frères dans la foi, ont maintenu la même fidélité invincible, la même loyauté catholique, la même piété religieuse et le même esprit missionnaire. Cet honneur retombe aussi de façon spéciale sur notre chère ville de Toronto et sur notre diocèse. . ."

Monseigneur McGuigan termina en disant qu'il continuerait à se dévouer comme par le passé, aux devoirs de sa charge épiscopale.

Un ami des Canadiens français

En plus d'une occasion le nouveau Cardinal de Toronto a manifesté ses sentiments d'admiration envers les catholiques de langue française. "Vous, Canadiens français, disait-il aux paroissiens du Sacré-Coeur de Toronto, vous êtes le rempart de la religion catholique. Puisque votre belle langue, la belle et harmonieuse langue française, est la sauvegarde de votre foi, je vous exhorte à la conserver et à la chérir, ainsi que toutes les belles traditions que vos pères ont emportées de France. . ."

Et en une autre occasion: ". . Je demande à Dieu que les Canadiens français restent attachés à la foi catholique, à leur langue et à leurs traditions sacrées. La survivance de votre langue sera en même temps la survivance de votre foi. . ."

Liste des nouveaux cardinaux

Cuba: Mgr Emanuel Artaga Y Betancourt, archevêque de la Havane;

Brésil: Mgr Carlo de Vasconcellos Mottas, archevêque de San Paulo; Mgr Jaime de Barros Camera, archevêque de Rio de Janeiro;

Chili: Mgr Jose M. Caro Rodriguez, archevêque de Santiago;

Pérou: Mgr Juan Goalberto Guevara, archevêque de Lima;

Argentine: Mgr Antonio Gagiano, archevêque de Rosario.

Angleterre: Mgr Bernard Griffin, archevêque de Westminster;

Hongrie: Mgr Josef Mindszenty, archevêque de Strigonia;

Allemagne: Mgr Conrad von Preysing, archevêque de Berlin; Mgr Josef Frings, archevêque de Cologne; Mgr Cleemnt A. von Valen, évêque de Muenster;

Australie: Mgr Norman Gilroy, archevêque de Sydney;

Hollande: Mgr Jon de Jong, archevêque d'Utrecht;

Chine: Mgr Tomasso Tien, vicaire apostolique de Stingtao;

France: Mgr Emile Roques, archevêque de Rennes; Mgr Pierre Petit de Julleville, archevêque de Rouen; Mgr Jules Saliège, archevêque de Toulouse;

Pologne: Mgr Adam Stefan Sapieha, archevêque de Krakow;

Turquie arménienne: Grégoire Pierre XV, patriarche de Cicilie;

Mozambique, Afrique Portugaise: Mgr Teodosio Clemente de Gouvenia, archevêque de Laurenco Marques.

Espagne: Mgr Enrique Pla Y. Deniel, archevêque de Tolède et Primat d'Espagne; Mgr Agostino Parrado Y. Garcia, archevêque de Granada; Mgr Emmanuel Arce Y. Ochotorena, archevêque de Tarragone.

Italie: Mgr Giuseppe Bruno, secrétaire de la S. Congrégation du Concile; Mgr Clemente Micara, archevêque titulaire d'Apamea, Syrie, et nonce en Belgique: Mgr Ernesto Ruffini, archevêque de Palerme, Italie; Mgr Benedetto Aloisi Masella, nonce au Brésil.

Nous devons voir aux intérêts du Canada "d'abord, avant tout et toujours"

Discours de l'hon. Thomas Vien, sénateur libéral

Au début de décembre, le sénat a discuté la question des crédits canadiens aux pays étrangers pour permettre à ceux-ci de restaurer leur économie et d'acheter sur nos marchés. La liste comprenait un crédit de $250,000,000 à la France. Le sénateur Haig ayant émis des doutes sur la sécurité de ce dernier crédit, le sénateur Vien en prit occasion pour exposer la nécessité d'établir nos propres marchés extérieurs et de veiller nous-mêmes aux intérêts du Canada.

On trouvera ici le texte complet de son discours.

A mon avis, le prêt de deux cent cinquante millions de dollars à la France, remboursable au cours d'une suite d'années et portant intérêt à un taux supérieur à celui que le Canada doit lui-même payer, est sans doute l'un des plus sûrs que nous puissions consentir. Avant la guerre, en France, l'exportation accusait par rapport à l'importation un excédent annuel de huit cent millions de dollars. Les réserves d'or de la France ne le cédaient, si je ne m'abuse, qu'à celles du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Nous savons que, du point de vue économique, l'empire colonial français est parfaitement bien équilibré et que la France sera l'un des premiers pays du monde à retrouver sa grandeur passée. Si la France, secondée par ses colonies, est incapable de rembourser cet emprunt, c'est en vain que nous parlons, car l'économie du monde aura été plongée dans le chaos. Le Canada doit entreprendre de donner suite à son intention reconnue d'aider à la reconstruction du monde en faisant quelque chose, et je ne vois rien de mieux, pour commencer, que d'avancer à la France l'argent qu'il lui faut pour acheter de nous ce dont elle a besoin.

Accords réciproques

Si l'on veut bien me permettre de le dire, il existe certaines limitations quant aux prêts au Royaume-Uni. En 1932, la Grande-Bretagne concluait les Accords d'Ottawa avec le Canada. Ces accords étaient censés être réciproques. Les droits de douane furent immobilisés afin de donner à la Grande-Bretagne et aux dominions britanniques un traitement préférentiel sur le marché canadien. Nous consentimes à ne rien faire, dans nos accords avec d'autres pays, qui pourrait troubler ce traitement préférentiel. Ceci voulait dire que si une denrée était frappée d'un droit ad valorem de 30 p. 100, la Grande-Bretagne et les dominions jouiraient d'une préférence de 15 p. 100. Il ne nous sera pas loisible de troubler ce traitement préférentiel. Si, en vertu d'accords commerciaux avec d'autres pays, il devenait nécessaire de réduire les droits, nous ne pourrions pas aller plus bas que 15 p. 100, car les marchandises britanniques entreraient alors en franchise. C'est tout ce que nous pourrions faire, car en vertu de l'accord d'Ottawa, rien ne doit déranger le tarif de 15 p. 100 en faveur de la Grande-Bretagne. Par conséquent, il y avait là une immobilisation horizontale du tarif des douants et cette disposition devait être réciproque.

Violation de ces accords par l'Angleterre

Eh bien, depuis la guerre, voire depuis le jour de la victoire contre le Japon, il s'est formé dans le monde ce qu'on appelle le bloc sterling. Nous en avons tous entendu parler dernièrement. Il était entendu que nous ne devions pas déranger la préférence accordée à la Grande-Bretagne, et que cet accord devait être réciproque. Mais la Belgique s'est jointe au bloc sterling, de même que la Grèce, la Syrie, l'Iran, la Palestine, l'Egypte et, tout récemment, les Indes orientales néerlandaises. On ne peut plus expédier de marchandises canadiennes à ces marchés sans un permis d'importation que le contrôleur du change sterling dans chacun de ces

(suite à la page 8)

Certificats révoqués pour déloyauté

Ottawa. — Des 718 certificats de naturalisation canadienne révoqués pendant la guerre, 75 l'ont été pour manque de loyauté et le reste par suite d'une absence du Canada prolongée au delà de sept ans, a-t-on appris par un rapport déposé à la Chambre par l'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat.

Cette information destinée à M. Angus McInnis, C.C.F. de Vancouver-Est, montre que sur les 75 certificats révoqués pour déloyauté, 45 étaient détenus par des Allemands, 22 par des Tchécoslovaques, 10 par des Japonais, sept par des Italiens, quatre par des Autrichiens, les autres par un Polonais, un originaire de Dantzig, un Finlandais, un Hongrois et un Suisse.

La France a un besoin urgent de secours pour éviter la famine et les troubles

Paris. — M. Robert Tanguy-Prigent, socialiste, ministre de l'agriculture et du ravitaillement, prévient que la France est menacée de famine et de troubles intérieurs à moins que les Etats-Unis ne pressent leurs envois. "L'hiver sera terrible si les Etats-Unis ne font un énorme effort pour nous aider. Dans une large mesure, le secret de notre rétablissement économique, de notre survivance même, est entre les mains des Américains".

M. Tanguy-Prigent dit qu'il faudra rétablir la ration de pain le mois prochain à moins qu'il n'arrive du blé du Canada et des Etats-Unis d'ici peu. Il affirme qu'à tout événement la France devra maintenir le rationnement des autres vivres pendant 2 ans encore. La récolte de blé de l'année n'atteint que 43 millions de quintaux, contre 63 millions l'an dernier, 80 millions en 1938. La récolte de pommes de terre est la pire depuis longtemps: 5,200,000 tonnes au lieu de 15,700,000 en 1938.

Rareté de la viande

Le ministre attribue la rareté de la viande au manque de fourrage, d'engrais, d'essence, de machines et d'ouvriers agricoles. "Nous avons aboli le rationnement du pain au début de novembre parce que les Etats-Unis et le Canada se sont engagés à nous expédier 25,600,000 quintaux de blé. Nous n'en avons reçu que 5,250,000 quintaux. L'Argentine s'était engagée à nous en exporter 5 millions de quintaux; elle est subitement revenue sur sa promesse".

Les pauvres

M. Tanguy-Prigent prédit que le rétablissement de la ration de pain frappera surtout les pauvres; il redoute donc que cette mesure n'ait de "dangereuses" conséquences sur l'esprit du peuple.

De nombreux missionnaires tués

New-York. — En plus des huit missionnaires Jésuites de Java qui ont été tués, au début de novembre, par des insurgés indonésiens, 19 autres ont succombé, pendant la guerre, après avoir été torturés ou emprisonnés par les Japonais.

Moins chanceux que nos députés fédéraux

Washington. — Le Sénat a défait par un vote de 45 contre 23, une proposition visant à hausser le traitement des membres du Congrès.

Le drapeau national remis à plus tard

Ottawa. — Le Comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, formé cette année pour étudier le programme d'un drapeau national canadien, sera reconstitué à la prochaine session pour reprendre le travail qui n'a pas été terminé cette année.

Voilà ce qu'a annoncé aux Communes le très hon. Mackenzie King, premier ministre. Il répondait à une interpellation de l'hon. John Bracken, chef de l'Opposition, qui s'était enquis des intentions du gouvernement à ce sujet.

Le projet de loi sur la nationalité canadienne et la ratification du traité d'extradition entre le Canada et les Etats-Unis sont parmi les articles du programme sessionnel qui ont été remis à l'an prochain, mais que le gouvernement n'a pas l'intention d'abandonner.

Eglises préfabriquées

Londres. — S. Exc. Mgr Bernard Griffin archevêque de Westminster, a inauguré ici la première église préfabriquée de la Grande-Bretagne, celle des Saints Apôtres, rue Claverton, près de la cathédrale de Westminster. Le temple s'élève sur le site de l'ancienne église détruite, en avril 1941, pendant un raid aérien allemand. Cinq églises préfabriquées, faites de bois, dons de diverses organisations religieuses britanniques, sont rendues dans les Pays-Bas. Chacune d'elles comprend de 200 à 300 sièges.

Les grosses nouvelles de 1945

New-York. — L'"United Press" a annoncé son choix des 12 plus grandes nouvelles de 1945. Voici ces nouvelles par ordre chronologique:

12 avril: Roosevelt meurt à Warm-Spring.
28 avril: Les partisans italiens assassinent Mussolini.
1er mai: Radio-Hambourg annonce la mort d'Hitler.
6 mai: L'Allemagne signe l'acte de reddition à Reims.
26 juin: Les Nations unies se réunissent à San-Francisco pour établir l'organisme devant assurer la paix: la Charte de l'Atlantique est complétée.
26 juillet: Un bombardier s'écrase sur l'Empire State Building.
2 août: La déclaration de Potsdam.
6 août: Truman annonce l'emploi de la première bombe atomique contre le Japon.
14 août: Truman annonce que le Japon accepte les conditions de reddition.
20 novembre. Les criminels de guerre nazis subissent leur procès à Nuremberg.
21 novembre: Les employés de la General Motors font la grève.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI 26 DECEMBRE 1945

C'est le temps des souhaits

La tradition le veut ainsi: à l'aurore d'une nouvelle année nous échangeons des souhaits de bonheur, "Bon an, Dieu soit çéans", disait-on naguère. Et chez nous, au Canada français, nous avons conservé la formule traditionnelle de nos aïeux: "Bonne et heureuse année, et le Paradis à la fin de vos jours".

C'est donc le temps des souhaits encore une fois, souhaits toujours renouvelés mais jamais vieillis. Une bonne année, qu'est-ce au juste?

C'est d'abord une année de progrès moral et religieux. Il faut remettre chaque chose à sa place; car on est malheureusement trop porté à oublier ou à renverser l'échelle des valeurs. Le progrès matériel avec ses inventions multiples menace de nous détourner de notre fin ultime pour nous river à la terre. Le siècle de la machine, de la radio, de la télévision et de la force atomique, si merveilleux que soit le progrès, marque un recul formidable. C'est aussi le siècle de la jouissance, du divorce, du "birth control", de l'athéisme militant. On en est rendu à vouloir établir un nouveau paradis terrestre; mais, cette fois, c'est l'homme qui en chasse Dieu.

Il n'est donc pas superflu de souhaiter au monde le retour à une plus juste conception de la vie; de lui souhaiter la santé morale avant l'autre; de lui souhaiter le progrès dans la vertu avant celui de la machine. Quand on aura mis plus de justice et plus de charité dans le monde, celui-ci retrouvera la paix qu'il cherche en vain aujourd'hui. "Gloria in excelsis Deo"... Rendons d'abord la gloire qui est due à Dieu dans le ciel; et les hommes de bonne volonté retrouveront la paix, sur terre. Paix de la conscience, paix dans les familles, paix dans le monde.

Nous pourrons ensuite souhaiter le progrès intellectuel et matériel sous toutes ses formes. Dans un monde soumis aux lois divines, nous n'aurons pas à craindre un tel progrès. Nous pourrons alors formuler tous les souhaits que nous voudrons: le succès dans les études pour nos jeunes; la prospérité pour nos organisations paroissiales, caisses populaires, etc.; une bonne récolte pour nos cultivateurs; le succès pour toutes vos entreprises, et quoi encore? L'Eglise ne s'oppose pas à ce progrès matériel, loin de là; elle le prêche et l'encourage.

A tous donc, à l'aurore de l'an nouveau, nous redisons le souhait traditionnel: "Bonne et heureuse année, et le Paradis à la fin de vos jours".

P.-E. B.

Le passé ou le présent, qui nous divise?

L'Association d'Education du Canada et de Terre-Neuve a publié le rapport de son comité chargé de faire enquête sur l'enseignement de l'histoire du Canada. L'on se rappelle que cette question a été longuement discutée dans les revues et les journaux. Elle a même pénétré au sénat où le turbulent T.-D. Bouchard lui donnait un air tragique et déclamatoire. Se croyant encore sur les plates-formes électorales, il voulait produire un grand effet. L'honorable sénateur Chapais, historien lui-même, donnait la réplique à son collègue. Il montrait, en particulier, que le projet d'un manuel unique pour toutes les provinces n'était pas réalisable.

Cette conclusion, les enquêteurs de l'Association d'Education l'ont admise pour leur propre compte. Cela était à prévoir. Ils ne pouvaient repousser de la main les nombreuses attaques contre le manuel unique; elles étaient trop bien motivées et trop fortes.

Il n'y a pas lieu de ranimer de vieilles discussions. Il suffit de les indiquer ici pour mémoire, sans plus.

Nous nous contenterons de relever une remarque que l'**Edmonton Journal** faisait, l'autre jour, en terminant ses commentaires sur le rapport de l'Association. Il écrivait: "C'est sur des versions inexactes et fausses de l'histoire que la plupart de nos dangereux tiraillements et antipathies raciales ont grandi."

Ce n'est pas le première fois qu'on essaie de faire porter à l'enseignement actuel de notre histoire le poids de nos désunions nationales. Il y a là une erreur à corriger chaque fois qu'on tente de l'accréditer auprès du public. Il ne faut pas se lasser de lui opposer la vérité.

Ce qui divise Canadiens français et Canadiens anglais, ce n'est pas le passé, mais le présent. C'est, par exemple, l'injustice installée à demeure dans toutes provinces où les Canadiens français sont en minorité, à l'égard de leurs droits scolaires. Sur ce point, nous avons une déclaration solennelle, un document irréfutable. Nos évêques, de Vancouver à Halifax, ont averti les chefs politiques qu'il était inutile de parler d'union tant que les Canadiens français ne jouiraient pas, partout au Canada, des droits scolaires accordés aux Anglo-Canadiens dans la province de Québec. Le texte de leur déclaration est assez connu pour qu'il soit nécessaire de le rappeler une fois de plus.

Le présent, c'est encore la situation de parents pauvres faite aux Canadiens français dans le fonctionnarisme fédéral et le refus constant de reconnaître le caractère bilingue de notre pays.

Les journaux nous ont rapporté, voici une quinzaine de jours, que deux associations d'Ontario avaient demandé d'abolir l'enseignement du français dans les écoles canadiennes-françaises de cette province. Elles chercheraient délibérément les heurts et les ler une fois de plus.
ne autre façon. Ce sont des actes de cette nature — il y en a bien d'autres, mais de plus cachés — qui nous divisent, et non pas certains événements de 1760 ou de 1840 rappelés par l'histoire.

Nos compatriotes de langue anglaise avec qui nous ne demandons pas mieux que de nous entendre cordialement, devraient comprendre une fois pour toutes que cette entente ne sera conclue que dans la justice et l'égalité.

C'est là notre légitime fierté.

S. P.

En lisant les journaux

Une bande d'imbéciles

LE STAR, Toronto. — Mais à quelle bande d'imbéciles avons-nous donc affaire! C'est en français que Sa Majesté la reine a dit adieu au Canada. Winston Churchill employa à maintes reprises la même langue lors de ses séjours chez nous. Si nous avons bonne mémoire, M. Meighen étudia le français pour adresser des discours dans cette langue et le Dr Manion l'employa plus d'une fois au cours de sa carrière. Et même, ce redoutable conservateur qu'est T.-L. Church, lorsqu'il était maire de Toronto, souhaita, dans leur langue, la bienvenue aux représentants de l'armée française. Mais on ne peut pas s'exprimer en français à l'Association progressiste-conservatrice de l'Ontario...

Au risque de nous faire traiter pour des partisans, nous n'hésitons pas à qualifier de balourdise de la pire espèce une telle manifestation... D'un point de vue plus général — par exemple celui de l'union nationale — que doit-on penser de voir ainsi conspuer la langue maternelle d'un tiers de la population du pays?

Bon vouloir, mais fermeté

LE DEVOIR. — La deuxième phase de la conférence fédérale-provinciale vient de se clore. Elle semble s'être déroulée dans un désir mutuel de compréhension. Du côté du Dominion comme de la part des provinces, on examine soigneusement le terrain. On avance avec prudence. Les gouvernements provinciaux sont disposés à servir l'intérêt canadien, mais ils ne sont pas prêts à sacrifier des prérogatives qui mettraient en péril leurs identité. Ils ne sauraient consentir à se diminuer sous peine de subir une éclipse dangereuse.

L'autonomie provinciale n'est pas une vaine idéologie; les neuf premiers ministres, au cours des récents entretiens de quatre jours, en ont fait la vivante démonstration. Et suivant ce qui en a transpiré, les autonomistes se recrutaient chez presque tous les représentants des capitales provinciales. Et il y avait des libéraux au nombre de ces oppositionnistes. On ne pourra leur imputer des motifs de partisanerie systématique.

Les provinces ont réussi à bloquer le bill 15, celui des pleins pouvoirs continués, à l'avantage du pouvoir central; ce recul consenti par le Gouvernement fédéral est l'un des plus clairs résultats de la Conférence.

Les premiers ministres se réuniront de nouveau le 28 janvier. D'ici là, un comité économique formé de trois délégués de chaque province et du Dominion conférera fréquemment. On passera au crible les propositions et les objections formulées de part et d'autre au sujet de la répartition des taxes, de l'assurance-maladie, des pensions de vieillesse, etc.

La procédure s'entoure d'un admirable bon vouloir réciproque mais aussi d'une belle fermeté du côté des provinces. C'est ce qu'il fallait.

Lord Croft et l'immigration

LE DROIT. — Lord Croft, qui s'est beaucoup occupé d'immigration entre les deux guerres, avoue que le jour est passé où l'Anglais qui était sans travail ou n'avait pas réussi chez lui formait la plus grande source d'émigration vers les Dominions. Deux facteurs s'opposent maintenant à l'exode des citoyens de la Grande-Bretagne: le besoin de main-d'oeuvre et la baisse de la natalité. Ce lord anglais n'en est pas moins convaincu que le Canada et l'Australie ont besoin d'immigrants et que, s'ils ne peuvent pas en obtenir en Grande-Bretagne, ils devraient en faire venir des pays scandinavs et du nord de l'Europe.

Ce sont là des questions — Lord Croft ne paraît pas s'en douter — qui regardent exclusivement le Canada. Notre pays a, comme la Grande-Bretagne, ses problèmes de réhabilitation et de main-d'oeuvre. Si l'Angleterre ne peut songer, poue le moment, à encousager l'émigration de ses citoyens, le Canada, de son côté, n'est pas prêt à recevoir des immigrants, de quelque pays qu'ils viennent.

Lord Croft est aussi en faveur d'un mouvement d'immigration au sein de l'Empire britannique: les Canadiens immigreraient en Australie, les Australiens en Afrique du Sud, les Sud-Africains au Canada, et tous ces pays enverraient à leur tour des immigrants en Grande-Bretagne, dans le but de consolider la bonne entente et la séiurité dans l'empire. Ce mouvement giratoire a de quoi faire tourner la tête!

Ch. G.

Plusieurs prêtres allemands ont été exécutés par les Nazis

Une dernière lettre

Un évêque allemand a déclaré récemment dans un entretien avec un correspondant de CIP qui se trouvait en tournée dans la zone britannique en Allemagne: "Il serait utile de demander au public combien de prêtres et de ministres du culte d'autres croyances ont été exécutés dans la cour des prisons et des pénitenciers d'Allemagne depuis 1933". On ne peut pas encore répondre à cette question car les archives centrales secrètes de la conférence épiscopale de Fulda, qui ont survécu à tous les raids aériens et qui sont complètes et intactes, ne sont pas accessibles actuellement. D'autre part, la majorité des archives diocésaines ont été appauvries par les perquisitions répétées de la Gestapo et il y en a qui ont été détruites au cours de raids aériens. D'après les renseignements recueillis par le correspondant de CIP, les Archives centrales secrètes contiennent la copie de toute la correspondance échangée entre feu le cardinal Bertram, qui était archevêque de Breslau et président de la conférence épiscopale du Fulda, et le gouvernement allemand et différentes autorités nazies depuis l'avènement de Hitler au pouvoir en 1933. Ces documents comprennent, par exemple, toutes les protestations et les requêtes des évêques allemands au sujet de la persécution des Juifs, des conditions qui régnaient dans les camps de concentration, et du traitement fait aux pays occupés par les Nazis. Notre correspondant a appris de source très renseignée que nombre de ces protestations n'ont jamais été connues du public. Il importerait souverainement de mettre la chose en pleine lumière en faisant connaître les plus importants d'entre ces documents dès que les circonstances le permettront.

Trois vicaires mis à mort

L'exécution des trois vicaires de la paroisse de Luebeck, en Allemagne septentrionale, est l'un des cas importants à propos desquels notre correspondant a obtenu des preuves documentaires durant sa tournée en Allemagne. Ces trois jeunes prêtres, les abbés Eduard Mueller, Johannes Prassek et Hermann Lange, furent condamnés à mort par la cour populaire nazie, le 23 juillet 1943, pour "conspiration et aide à l'ennemi". Une requête demandant la commutation de cette sentence, requête adressée par leur évêque, Mgr Wilhelm Berning d'Osnabrueck, fut rejetée et les trois jeunes abbés furent exécutés à Hambourg le 11 novembre 1943. Leurs "crimes" étaient d'avoir fait circuler les sermons de Mgr Galen, de Muenster, et d'autres évêques et d'avoir illégalement écouté la radio étrangère.

Peu de temps avant leur exécution, Mgr Berning obtint la permission de leur rendre visite dans leur cellule et de leur apporter les derniers sacrements. La chose fut arrangée grâce à l'abbé Behmen, l'aumônier catholique de la *prison, et le gouverneur de la prison* qui apparemment n'était pas malveillant. Mgr Berning ne vint pas trop tôt, car à peine avait-il quitté la prison que des ordres stricts vinrent de Berlin, défendant d'admettre des visiteurs auprès des trois prêtres et surtout de permettre à leur évêque de les visiter.

La dernière lettre

On vient d'apprendre qu'immédiatement avant leur mort, chacun d'eux écrivit une lettre à Mgr Berning. Une seule cependant, celle de l'abbé Mueller, arriva à destination. Voici quelle est la teneur de cette lettre: "Excellence, c'est une très grande joie pour moi que de pouvoir vous écrire quelques mots à la dernière heure de ma vie. Je désire de tout mon coeur vous remercier de la grande faveur que vous m'avez faite, comme successeur des apôtres, de m'imposer les mains et de m'ordonner prêtre du Dieu tout-puissant. Je vous suis profondément reconnaissant de ce grand et sacré don. Je tiens à vous remercier aussi de vos prières et de l'aide loyale que vous m'avez accordée durant mon emprisonnement de presque dix-huit mois. J'espère vous le rendre abondamment du haut des cieux. Souvenez-vous de moi au saint sacrifice de la messe. Je n'ai pu que durant deux ans à peine aider comme prêtre de votre diocèse à bâtir le royaume de Dieu. S'il m'est donné de me tenir auprès du trône éternel de Dieu, je travaillerai de là-haut à édifier le royaume de Dieu dans notre cher pays et paticulièrement dans votre diocèse. Adieu, Excellence. Veuillez bien saluer le supérieur du séminaire, l'abbé Keller, le curé de la cathédrale, l'abbé Gertmann, ainsi que l'abbé Ellermann. Je suis prêt maintenant à prendre le chemin, chemin difficile à cause de la faiblesse de la nature humaine mais qui me conduira à Lui que j'ai servi comme prêtre. Je vous salue, Excellence, de tout mon coeur dans l'amour du Christ. Votre vicaire, Eduard Mueller".

Une heure après que cette lettre fut écrite, l'abbé Mueller et ses deux confrères dans le sacerdoce étaient exécutés par les Nazis.

Intéressant volume publié par le Comité Permanent de la Survivance française

"La vocation de la race française en Amérique du Nord"

La race franaçise au Canada et aux Etats-Unis a joué un rôle de premier plan dans l'expansion du catholicisme sur le continent nord-américain. Elle demeure donc encore aujourd'hui un des plus fermes appuis de la religion catholique. Par ailleurs elle tire elle-même une grande partie de sa vitalité de sa fidélité aux prescriptions de l'Evangile. Elle est une preuve de la hauteur à laquelle peut s'élever un peuple qui s'efforce de vivre intégralement sa vie religieuse.

C'est cette harmonie que le Comité de la Survivance Française s'est appliqué à mettre en relief dans le volume qu'il vient de publier sur **"La vovcation de race française en Amérique du Nord"**. Il s'est efforcé de condenser en cette publication de deux cents pages les principes qui doivent commander les relations de notre vie nationale avec notre vie religieuse et de montrer, par une abondante documentation, jusqu'à quel point nous avons été fidèles à ces principes.

Tout patriote soucieux de se renseigner devrait lire et méditer cet essai de synthèse sur l'aspect le plus fondamental de notre vie patriotique. Le volume se vend un dollar et vingt-cinq cents dans les principales librairies françaises du Canada et des Etats-Unis, ainsi qu'au Comité de la Survivance Française, Université Laval, Québec.

Synopsis

Première partie (124 pages): exposé doctrinal. Chapitre 1er: Trois branches françaises en Amérique du Nord: canadienne, acadienne, américaine. Chapitre 2e: Mission surnaturelle de la nation française d'Amérique. Chapitre 3e: Fidélité de cette nation à sa vocation. Chapitre 4e: Elle ne doit pas se laisser angliciser. Chapitre 5e: Elle doit se développer dans le sens de ses origines. Chapitre 6e: Mode de collaboration avec l'élément catholique de langue anglaise.

Deuxième partie (76 pages: Appendice: pièces justificatives. Série de 43 pièces justificatives comprenant: des déclaration des autorités religieuses; des statistiques récentes sur les populations de langue française en Amérique du Nord, sur le nombre des évêques, missionnaires, prêtres, congrégations, paroisses, associations, coopératives, sociétés d'origine française au Canada et aux Etats-Unis, sur les mariages mixtes, sur les rapports entre la foi et la langue, etc.

Prix de vente: $1.25 l'unité, franco; $12.00 la douzaine ou $87.50 le cent, frais d'expédition à la charge de l'acheteur. En vente au: **Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, Université Laval, Québec.**

Récit évangélique

La naissance de Jésus

En ces jours-là, fut publié un édit de César Auguste pour le recensement de toute la terre. Ce premier recensement eut lieu pendant que Quirinus commandait la Syrie. Et tous allaient se faire recenser chacun dans sa ville.

Joseph monta de Galilée, de la ville de Nazareth, en Judée, à la ville de David appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, pour être recensé avec Marie, son épouse, qui était enceinte.

Or, pendant qu'ils étaient en ce lieu, le temps où elle devait enfanter s'acomplit. Et Elle mit au monde son Fils premir-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

Il y avait aux environs des bergers qui passaient la nuit aux champs, veillant à la garde de leur troupeau. Tout à coup, un ange du Seigneur parut auprès d'eux et le rayonnement de la gloire du Seigneur les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte. Mais l'ange leur dit: "Ne craignez point, car je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple une grande joie. Il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur, qui est le Christ Seigneur. Et voici ce qui vous servira de signe: vous trouverez un Nouveau-Né enveloppé de langes et couché dans une crèche." Au même instant, se joignit à l'ange une troupe de la milice céleste, louant Dieu et disant: "Gloire dans les hauteurs, à Dieu! Et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté."

Lorsque les anges, remontant au ciel, les eurent quittés, les bergers se dirent les uns aux autres: "Passons jusqu'à Bethléem et voyons cet événement qui est arrivé, et que le Seigneur nous a fait savoir".

Ils s'y rendirent en toute hâte et trouvèrent Marie, Joseph et le Nouveau-Né couché dans la crèche.

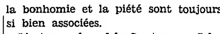
Après l'avoir vu, ils publièrent la révélation qui leur avait été faite au sujet de cet Enfant. Et tous ceux qui les entendirent furent dans l'admiration de ce que leur disaient les bergers. (Saint Luc).

La télévision

New-York. — L'American Telephone and Telegraph Company annonce son intention de dépenser $500,000 pour établir entre Chicago et Milwaukee un système expérimental de relais radiophonique qui sera d'abord utilisé pour la télévision. Ce système serait prêt à opérer au printemps de 1947.

Des "ambassadeurs" canadiens en Amérique du Sud

Le quatuor Alouette



Monsieur Jean Désy, ambassadeur du Canada au Brézil, a envoyé à des journaux de langue française la traduction suivante d'un article publié dans le journal **A Gazetta**, de San-Paulo, sur le concert donné en cette ville par le quatuor Alouette.

"A Gazetta"
S. Paulo — 27 nov. 1945.

Le Quatuor "Alouette"

Les Paulistes sont connus pour leur caractère extrêmement réservé et, en particulier, pour la sobriété avec laquelle ils applaudissent à un spectacle. Par quel miracle la salle du théâtre Municipal auarit-elle vibré sous l'enthousiasme et la chaleur des applaudissements? C'est que le Quatuor "Alouette" donnait un concert dans cette ville avant son retour au Canada.

Des chansons traditionnelles, au rythme ingénu et plein de charmes, composaient ce programme de mélodies françaises et canadiennes, soigneusement sélectionnées parmi les plus émouvantes et les plus familières d'un folklore qui remonte à la période médiévale.

En effet, la première partie du concert, intitulée "Légende Dorée", évoquait spontanément, sans aucun artifice ni effort superflu de reconstitution, l'esprit religieux du Moyen Age: "L'Annonciation", "Le Sommeil de l'Enfant-Jésus", "Les Rois Mages", semblaient être l'accompagnement de belles images qui se seraient échappées de ces vitraux pleins de couleurs qui resteront éternellement jeunes, et les strophes mystiques venaient à nous avec la pureté et la fraîcheur de ces gerbes de fleurs champêtres et d'églantines que les bergers offraient humblement à Jésus. Un sentiment religieux grave et sincère, empreint de douceur pathétique inspire ces mélodies où la justesse, la bonhomie et la piété sont toujours si bien associées.

L'art avec lequel le Quatuor — Jules Jacob, André Trottier, Roger Filiatrault et Emile Lamarre — exécute et compose son programme est au dessus de toute louange. C'est un spectacle musical qui, dans les scènes villageoises du folklore canadien, rapproche le soupirant timide et la veuve légère, et nous conduit à travers les coups de vent avec "l'aviron qui nous mène en haut". Mélancolie, malice, amour, gaieté saine d'un peuple viril, vigueur incomparable que donne la terre à ceux qui vivent près d'elle et qui la'iment. Ces voix admirables, si bien nuancées, nous transmettent tous ces trésors, et communiquent à l'assistance une émotion bien rare. Toutes les théories sur l'art et les dissertations savantes nous paraissent vaines! Il y a une communion instantanée qui montre clairement ce que pourrait être cet art collectif dont nous cherchons, parfois, la formule.

Pour remercier l'auditoire de la chaleur de ses applaudissements, les Canadiens eurent recours encore une fois à la chanson populaire; ils interprétèrent des mélodies brésiliennes, parmi lesquelles celle du café, qu'ils chantèrent en portugais. Dans la salle on ne voyait plus les spectateurs d'un côté et les artistes de l'autre, mais seulement une assemblée d'amis, cherchant de tout coeur à se plaire mutuellement. Il est rare qu'une telle unanimité soit atteinte, même dans les cercles les plus homogènes, comme dans les familles; mais le plus prodigieux dans ce pacte d'amitié si spontané fut l'enthousiasme avec lequel le public se joignit au quatuor pour chanter la chanson de l'Alouette — l'oiseau vivace et symbolique, image de la gaieté et de la bravoure, de la confiance impérissable dans la vie et en Dieu.

Politique fédérale

Le Parlement a accordé des crédits de plusieurs millions aux pays étrangers

par **la British United Press**

A partir du premier janvier 1946, le gouvernement fédéral aura des pouvoirs extraordinaires que lui a conférés la Chambre des communes en adoptant le bill 15 modifié en troisième lecture. Le premier janvier également disparaîtra la loi des mesures de guerre qui fut en vigueur pendant les années du conflit mondial et ainsi prendra fin officiellement la guerre pour le Canada.

La nouvelle loi accorde au gouvernement des pouvoirs qui étaient contenus dans la loi des mesures de guerre, mais ils sont plus limités. Les critiques exprimées par les partis de l'opposition et les premiers ministres provinciaux ont poussé le gouvernement à modifier le bill original. Le gouvernement a accepté de limiter ses pouvoirs d'urgence aux problèmes du contrôle des prix et de la lutte contre l'inflation.

Crédits considérables

La Chambre des communes a aussi approuvé le projet de porter à $75,000,000 les crédits que le Canada accordera aux pays étrangers. Ce montant ne comprend pas les crédits que la Canada fournira à l'Angleterre et qui, d'après des informateurs biens renseignés s'élèveraient à $1,500,000,000 répartis en trois ans, soit $500 millions par année.

Au cours du débat, un député conservateur, M. T.-L. Church, a soulevé de nouveau la question de l'Angleterre. Il a exprimé l'opinion que le Canada devient trop internationaliste et il trouvait que le pays n'a pas une politique assez claire au sujet du commerce impérial.

Le problème des liens économiques entre le Canada et l'empire britannique a été de nouveau soulevé lorsque le parlement a discuté des accords financiers de Bretton Woods. D'après les ministres des finances, l'hon. J.-L. Isley, ces accords financiers prévoient la formation d'un fonds international de $8,800,000,000 et d'une banque internationale au capital de $9,100,000,000.

44 nations doivent souscrire au fonds international dont le but est de créer des conditions favorables au développement du commerce international, tandis que la banque internationale fournira des prêts et garantira des emprunts pour développer le commerce mondial. Le Canada devra fournir $625,000,000 à ces organismes internationaux.

Au cours du débat des députés conservateurs et créditistes ont dénoncé les accords de Bretton Woods comme une tentative pour écraser l'empire britannique.

En quelques jours, nos législateurs ont décidé de souscrire la somme de $625,000,000 à des organismes internationaux pour développer le commerce mondial et d'accorder des crédits de $750,000,000 à des pays alliés dans le but de les aider dans la réhabilitation économique. De plus, le Canada sold accorder d'autres crédits à l'Angleterre, également dans le but de l'aider à reprendre sa place dans l'économie mondiale, pour compléter l'aide financière fournie par les Etats-Unis à l'Angleterre.

Les généraux alliés et l'opinion nazie

Nuremberg. — Les officiers de l'espionnage allemand considèrent le général Eisenhower comme "un grand chef militaire" supérieur à tous les généraux allemands à cause de son habileté à tracer les plans militaires, et de sa capacité à "surmonter les sentiments et les objections politiques dans le but d'accomplir la seule chose importante — réussir les opérations militaires".

L'auteur de cette déclaration est le major-général Erwin Lahousen, premier témoin de la poursuite et chef de l'espionnage allemand qui a évalué les qualités de différentes armées alliées, selon les Allemands, au cours d'un interview exclusif accordé à la Presse associée.

Le meilleur commandant de campagne américaine et le plus craint des Allemands, a dit Lahousen, fut le général Georges Patton.

A la fin de la guerre, dit-il, les Allemands ne faisaient que peu de différence entre les armées américaines, britanniques ou russes, mais au début de la guerre, les Russes étaient les meilleurs quand il s'agissait de lancer des offensives et plus audacieux comparés à la combinaison anglo-américaine.

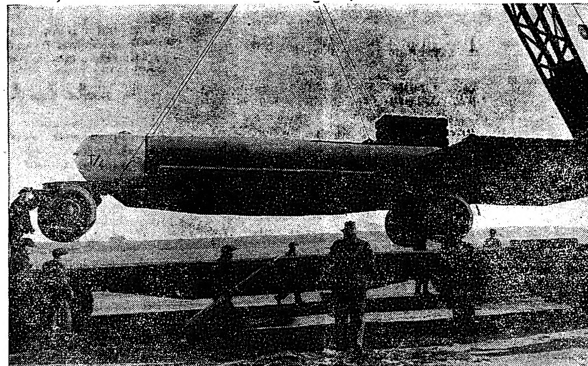
En passant à l'efficacité des différents services du contre-espionnage, Lahousen a mis les autorités britanniques au premier rang, suivies des Américains et des Russes et a placé les Allemands en dernière place.

Il était extrêmement difficile d'envoyer des agents en Russie à cause des mesures du contre-espionnage, et en Amérique, à caues de l'Atlantique, a-t-il dit.

Sort des troupes alliées en Iran

Washington. — Le secrétariat d'Etat a révélé que la Grande-Bretagne partage le point de vue des Etats-Unis, à savoir que l'Iran doit jouir de la pleine liberté de déployer ses troupes n'importe où dans le pays pour faire respecter sa souveraineté et maintenir la sécurité intérieure.

On sait que les autorités iraniennes ont protesté contre le fait que les forces d'occupation russes ont empêché le mouvement des troupes de l'Iran pour écraser une rébellion dans le nord du pays. L'attitude britannique a été révélée dans une note rejetant la requête du gouvernement américain en vue de retirer toutes les troupes alliées de l'Iran le 1er janvier. Les Britanniques refusent d'évacuer leurs troupes avant le 2 mars 1946 parce que les Russes ont décidé d'agir pareillement.



Petit sous-marin allemand exhibé à Ottawa.—Cette photo nous fait voir un sous-marin nain de fabrication allemande, que l'on est en train de hisser sur un wagon plat du Pacifique Canadien pour expédition à Ottawa. Il vient d'arriver à Montréal, après avoir fait la traversée de l'Atlantique à bord du "Blommersdyk", cargo hollandais. Les techniciens de l'armée en étudieront la construction et il sera en montre au musée national de guerre, à Ottawa. Ce sous-marin solo, c'est-à-dire conduit par un seul homme, mesure une vingtaine de pieds de longueur et environ trois pieds de diamètre. (Photo C.P.R.)

CALGARY

Madame W. Dinnigan a eu le plaisir d'avoir la visite de son frère M. St-Hilaire qui demeure depuis plus de 35 ans en Saskatchewan près de Prince-Albert. M. St-Hilaire est en route pour la Californie où il pense passer le reste de l'hiver. Plusieurs paroissiens ont eu le plaisir de faire sa connaissance. Ils lui souhaitent bon voyage là-bas et s'il ne s'y plait pas aux Etats-Unis qu'il se souvienne qu'il est toujours le bienvenu parmi nous.

* * *

Mme E. Rousseau qui a passé quelques semaines à l'hôpital est retournée à domicile et la rumeur rapporte qu'elle va beaucoup mieux.

* * *

Les nouveaux malades sont Mme Victor Despins qui souffre d'une attaque de coeur. Elle est alitée à domicile.

Aussi Mlle Thérèse Schmidt fille de M. et Mme C.-P. Schmidt qui est patiente à l'hôpital militaire.

A toutes ces malades nous souhaitons un prompt retour à la santé.

* * *

Pour notre journée de l'A.C.F.A. nous avions le plaisir d'entendre le Rév. P. Gaudet, o.m.i., supérieur du Juniorat d'Edmonton. Il a su si bien réveiller le patriotisme chez nous qui malheureusement refroidit trop facilement, que la collecte remporta un bon succès. Il faut dire un merci aux dévoués collecteurs car c'est une tâche que celle-là.

* * *

Joyeux Noël, Bonne, Sainte et Heureuse Année à tous.

DONNELLY

Le 16 décembre avait lieu le baptême de Marie-Anna-Diane, née le 15 novembre, fille de M. et Mme Roméo Labrecque (Yvonne Gour). Parrain et marraine: Lionel Gour et Elise Caron, représentés par Gérard et Yvette Béland.

* * *

Mme Maurice Beauchamp (mère) est décédée chez elle, mardi soir le 11 décembre. Son service funèbre a été chanté à Donnelly vendredi le 14. Le R.P. Laroche, le R.P. Bouchard et le R.P. St-Jacques étaient respectivement célébrant, diacre et sous-diacre. M. l'abbé Gagnon, curé de Guy, assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Daoust, Forgues, L'Heureux, Donat Gagnon, Poirier, Plourde, tous de Falher.

Le corps de la regrettée défunte a été enterré au cimetière de Falher.

* * *

A la dernière assemblée du Cercle des Dames fermières, il a été décidé qu'une soirée paroissiale serait organisée par les dames fermières le dimanche 30 décembre. Il y aura divertissements pour tous les goûts, et les dames comptent sur la collaboration et l'assistance de tous leurs amis.

* * *

MM. Gerald Sirois et Paul Pariseau ont été récemment démobilisés de l'armée et sont de retour dans leur famille.

Bois expédié au Royaume-Uni

Montréal. — Un haut fonctionnaire du service des wagons du Canadien National a annoncé que pour des fins essentielles et afin d'aider à la reconstruction des maisons et édifices détruits par les raids ennemis et les avions robots, 7,775 wagons de bois ont été expédiés au Royaume-Uni depuis le début de la victoire. Ce bois provenait des forêts et scieries du Canada et a été dirigé vers les ports de Halifax, St-Jean, Québec et Montréal.

1,800,000 arbres de Noël coupés dans Québec

Québec. — M. J.-A. Roy, I.f., chef du service du reboisement et du contrôle de l'expédition des bois, au ministère des terres et forêts, a déclaré que 1,800,000 arbres de Noël ont été coupés cette année dans la province, sur les terrains privés.

Réouverture des grands hôtels du Pacifique canadien

Fermés depuis 1942 à cause des restrictions de guerre, les somptueuses hôtelleries et chalets d'été du Pacifique Canadien dans les Rocheuses et sur la côte de l'Atlantique rouvriront leurs portes au public l'an prochain, a annoncé M. H.-F. Mathews, gérant du service des hôtels de la grande compagnie de transport candienne.

Les établissements affectés par cette décision sont le vaste hôtel de Banff; le Château, au lac Louise; l'hôtel du lac Emeraude; l'hôtel Algonquin, à St-Andrews-by-the-Sea, N.-B.; l'hôtel "Pines", à Digby, N.-E.; les chalets du lac Moraine, du lac O'Hara, de la vallée Yokon et du lac Wapta, dans les Montagnes Rocheuses.

La compagnie du Pacifique Canadien verra bientôt à la réorganisation du personnel de ces hôtels et chalets et l'un des problèmes qu'il lui faudra résoudre, entre plusieurs autres, sera celui du recrutement des cuisiniers et employés préposés aux divers travaux de cuisine.

Cette réouverture des hôtels d'été du Pacifique Canadien dans nos belles villégiatures des Rocheuses et de la côte de l'Atlantique marquera la reprise des grands mouvements touristiques au pays. On s'attend en effet à une saison très active l'an prochain.

Pas de dévaluation de notre dollar

Londres. — On a dit dans certains cercles officiels de la Trésorerie en Grande-Bretagne, que l'on n'a aucune raison de croire fondées les rumeurs voulant que le dollar canadien subisse bientôt une dévaluation.

LOS ANGELES

M. Edwidge Chevigny, décédé à Morinville, le 29 octobre dernier, était cousin de ma mère.

* * *

Les billets de rafle du couvent de St-Albert se cendent jusqu'ici; c'est que M. Eugène Côté, de St-Albert, a des parents et amis dans nos parages.

* * *

Comment les choses vont! Nous avons dans un courrier parlé de l'agréable voyage de plusieurs semaines que M. et Mme Earl Ismert firent ici; la semaine suivante, il fallut parler de leur accident d'auto à leur retour chez eux dans le Colorado; au cours d'une chasse aux lapins, ils furent blessés tous deux et entrèrent à l'hôpital. La semaine suivante il fallut dire que M. Ismert était décédé. Cette semaine il faut dire que le fils de Mme Ismert, qui les accompagnait, Clarence Russell, mourut lui aussi. Nos sympathies à la famille Georges Sarrasin, dont Mme Ismert est une fille, Armandine. Mme elle-même n'est pas encore rétablie.

* * *

Un de nos gardiens de chasse de l'Etat, caché dans un buisson, fut tiré par un chasseur. On lui compta dans le dos et bras 32 blessures.

* * *

Un emplacement sur notre Broadway 60x165 pieds vient de se vendre pour $650,000. On remplacera le magasin de meubles par un théâtre.

* * *

Notre dernier Emprunt "Bond Drive" est en retard. De même aussi nos abeilles. Les abeilles de la Californie produisirent 16,450,000 livres de miel l'an dernier; seulement 15,040,000 livres cette année, soit 32 livres par ruches, chez les plus paresseuses à l'ouest des Montagnes. On vient de "fabriquer" des abeilles qui ne piquent plus. Ca nous prendra du temps à nous y habituer.

R. Thibaudeau.

La part du Canada à la distribution du matériel allemand sera insignifiante

Le conseil de contrôle allié a annoncé de Berlin que l'on n'anticipait pas d'expédition massive au Canada d'équipements allemands comme paiement en dommages après la première allocation aux pays alliés.

Le lieutenant-général Maurice Pope chef de la mission militaire canadienne en Allemagne, assiste régulièrement aux conférences de la commission de réparations interalliée qui établira une agence de dédommagement pour régler les détails des parts aux dix-sept pays alliés de l'ouest. Sa mission de 10 hommes est composée en majeure partie de militaires.

Les résultats d'enquêtes faites par 35 savants et industriels canadiens, pendant trois mois, sur l'équipement allemand et sur les méthodes techniques dans le but d'aider la reconversion d'après-guerre au Canada, sont aux mains de ces experts.

Le Canada a très peu à apprendre de l'Allemagne, disent ces enquêteurs dans une de leurs remarques principales. Dans les rares cas qui pourraient nous avantager, l'envoi de la technique de l'affaire au pays serait suffisant. Cependant, le groupe a fait une liste de certains équipements particuliers qu'il aimerait voir expédier au Canada.

Les savants de ce groupe ont été nommés par des universités et par le conseil national des recherches; les industriels ont été nommés par diverses organisations de l'industrie. Le voyage s'est fait sous les auspices du ministère de la reconstruction.

Un porte-parole dit que les conférences auxquelles assiste le général Pope peuvent se poursuivre pendant quelques semaines.

On n'a pas encore défini clairement le procédé qu'adoptera le Canada. Le même porte-parole dit que nous allons considérer ce qui nous sera départi, nous essayerons d'en faire du commerce et d'obtenir les meilleurs arrangements.

En plus de l'équipement industriel, ajoute-t-on, il y a divers actifs allemands extérieurs qui peuvent compter dans les répartitions: ce seraient des choses telles que des mémoires personnels ou d'état faits par les Allemands.

Une histoire à peine croyable

Rome. — Dora Camusso, du village de Para Sabina, près de Rome, avait vendu des bestiaux pour la somme de 180,000 lires. Les bandits sont nombreux en Italie, et elle craignait beaucoup pour le transport d'une aussi forte somme d'argent chez elle. Elle décida donc d'arrêter à la maison de son frère et de lui demander de l'accompagner. Son frère lui répondit qu'il était trop occupé, mais il lui donna un pistolet. Sur la route, elle rencontra deux villageois, qui examinèrent l'arme et découvrirent qu'elle n'était pas chargée. Ils lui donnèrent deux cartouches.

Un peu plus loin, elle rencontra deux hommes masqués, qui lui demandèrent son argent. Elle tira deux coups, et tua les deux bandits. Elle se pencha ensuite sur les cadavres et enleva leurs masques. Elle découvrit que les deux hommes étaient son frère et son cousin.

GUY

Notre soirée du 16 décembre, déjà annoncée depuis le commencement de novembre, a eu lieu et a rapporté un franc succès. Il y eut d'abord whist militaire et quinze parties furent jouées avec entrain. Il y eut quatre premiers prix et quatre prix de consolation. Il y eut ensuite quelques tours de bingo. Un comptoir était aussi installé où on pouvait se procurer des articles religieux, du tabac et des fruits. Le tirage de la belle coutellerie eut alors lieu et le jeune Roger Hébert pigea le numéro gagnant qui fut M. William Dewyer, un célibataire qui frise les 80 ans; il habite dans la paroisse de Guy.

Ce tirage a rapporté le montant net de $237.75. La paroisse doit un fin merci à l'instigateur de ce grand tirage, M. Arthur Gosselin, un de nos marguilliers et à son compagnon M. Aurèle Lambert. Tous deux ont sollicité avec conviction ici à Guy et dans les paroisses voisines, et les âmes charitables ont répondu avec générosité à ce tirage qui avait pour but de diminuer notre dette sur l'église de Guy.

La soirée se termina par un délicieux réveillon accompagné d'un café au lait.

Ce fut une belle soirée de famille. Un chaleureux merci à tous.

Soldats américains arrêtés en Italie

Viareggio, Italie. — Une foule de 200 policiers militaires américains et italiens a emprisonné 80 soldats américains pour désertion ou absence sans permission; ils sont en outre accusés d'avoir trafiqué sur le marché noir. 50 civils ont aussi été arrêtés pour la même offense.

"Il est un jardin..."

par **Jacqueline Dupuy**

Chez nous vient de poindre une étoile toute scintillante: Jacqueline Dupuy qui fait, dans la littérature canadienne, un début charmant et plein de promesse avec **Il est un jardin...** Ce livre vient de paraître aux Editions Variétés, en une édition soignée en deux couleurs habillée d'une couverture en trois couleurs.

Pour notre joie, Jacqueline Dupuy nous fait revivre notre enfance, notre jeunesse: "Il est un jardin enveloppé de mystère et de brume. Les jours en s'ajoutant aux jours en ont, autrefois, garni les haies et peuplé les pelouses; puis, à jamais, l'on refermé.

"Bientôt, les herbes folles pousseront dans les allées; le temps l'assombrira d'un brouillard de plus en plus dense. Vite, avant qu'il y fasse trop noir, je suis redescendue dans le jardin de mon enfance, et j'y ai cueilli, de-ci, de-là, quelques pousses vertes ou fleuries qui sont mes plus doux, puis mes plus déchirants souvenirs."

Ces fleurs sont groupées en un bouquet d'un parfum ingénu. Doux souvenirs. . . déchirants souvenirs. . . l'ensemble est sans précédent dans nos lettres.

Le nom de Jacqueline Dupuy s'inscrira ainsi avec éclat dans la littérature canadienne comme un des plus brillants et des plus prometteurs; dans ce premier livre, elle révèle sa maturité, son sens aigu et poétique de l'observation, sa sensibilité de femme.

Il est un jardin. . . pages palpitantes où chacun aura la sensation de se retrouver, de revivre les moments les plus doux de sa jeunesse.

Un ouvrage de 208 pages. Prix: $1.25, par la poste $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Avec moins d'imprudence

L'hiver est à peine commencé que déjà la liste est très longue des victimes d'incendie, mortes par asphyxie ou brûlées vives. C'est terrible, surtout quand on pense que dans plusieurs cas, avec moins d'imprudence, on aurait su éviter ces drames et ces morts atroces.

Quand les compagnies d'assurance-feu font leurs rapports, les statistiques sont éloquentes sur le manque de soins et le manque de prudence de tant de sinistrés.

Le chauffage et ses appareils, qui ont tant d'importance dans notre pays pendant près de trois saisons, ont des lois, ou des exigences si l'on veut, qu'il n'est pas pratique d'ignorer. Le nettoyage des poêles et le ramonage des cheminées doivent être faits régulièrement.

Quant à la cigarette, son dossier est joliment chargé. A peu près toutes les maisons qui ont des fumeurs et. . . des fumeuses connaissent les agréments des brûlures sur les meubles, les nappes, les tapis, etc., même quand les cendriers sont répandus à profusion dans toutes les pièces. Belle chance encore quand la gaucherie, la distraction ou le manque de soins ne causent que des dégâts légers et non tout un incendie.

Mais la plus grande imprudence que puissent commettre des parents, c'est bien de laisser de jeunes enfants seuls à la maison pour toute une soirée. Rien de plus triste à lire dans le journal quand on raconte que des enfants sans gardiens ont péri dans le feu.

Sans doute, l'incendie peut se déclarer même quand les parents sont à leur domicile et très souvent ils ne peuvent pas se sauver ou sauver davantage leurs enfants, mais quelles chances d'être sauvés ont perdues des enfants laissés seuls, ça, personne ne peut le dire. Et c'est affreux.

Sous aucun prétexte, les enfants ne peuvent, ne doivent être laissés seuls à la maison.

Les gardiennes sont rares, les courses aux magasins doivent être multipliées à cause de la rareté des marchandises, tout cela est vrai, mais il vaut mieux manquer de n'importe quoi que de risquer des accidents pas toujours légers, en laissant les enfants seuls.

Quant à ceux qui s'absentent pour aller veiller chez des voisins ou passer quelques heures au cinéma en laissant leurs enfants sans surveillance, même s'il n'arrive rien de grave à ces petits, leur responsabilité de parents n'en est pas moins terriblement engagée.

La prudence est la mère de la sûreté; c'est une maxime vieille comme le monde mais que plus de gens devraient mieux se rappeler tant qu'ils seront de ce monde.

(Le Devoir) G. B.

BILLET

Noël des Morts!

"Heureux les morts qui se rappellent à votre souvenir par un parfum ou par une mélodie! Leurs noms demeurent et vivent dans l'histoire de leurs familles et de leur pays."

Telles sont les paroles que je découvrais dans de vieilles notes, l'autre jour, paroles qui m'inspirèrent d'écrire ce petit article à la mémoire des miens disparus il y a 45 ans, un frère aîné et notre chère maman décédés l'un, le 4, l'autre le 31 décembre 1900 laissant 9 enfants au lit sous l'influence d'une fièvre maligne qui menaçait d'extinction une belle famille de 12 enfants vivants.

Et depuis combien de notre famille naturelle et combien de notre grande famille de colons sont disparus, mais leur souvenir vit encore au milieu de nous; et c'est à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An que ces souvenirs se ravivent, reviennent dans l'esprit et dans le coeur par l'imagination: impressions, personnes, choses, événements de l'enfance et de la jeunesse. Parmi ces souvenirs, il n'y en a pas de plus indélébiles que les cantiques de Noël qui se répètent chaque année, aux mêmes endroits, sous les mêmes toits de chaume, de voûtes d'églises neuves à peine achevées ou encore sous le toit des chaumières, au fond des bois ou dans le désert des prairies.

Ces airs anciens que chantaient nos aïeux pour nous endormir, airs doux et sereins, empreints de la plus suave naïveté, avaient une beauté fascinatrice, irrésistible. Encore pendant ces jours de fête, ces refrains de chez nous que l'on entend à la radio ne nous rappellent-ils pas le souvenir d'un de ces vieux airs de Noël indissolublement attaché à notre passé? Toute une époque même de la vie ne ressuscite-t-elle pas dans la mémoire où se répercute en échos éternels une complainte attendrissante, une chanson, un air, un cantique de chez nous?

Qui ne regrette pas un peu sa jeunesse en écoutant, à l'automne de sa vie, une voix étrangère chanter la romance de ses vingt ans?

Qui parmi les vieux n'a pas versé une larme en se rappelant ces souvenirs de 40-50-60 ans passés? Est-ce que ces messes de minuit avec leurs cantiques anciens mais toujours nouveaux n'ont pas produit en vous, les vieux qui ne peuvent plus assister à la messe de minuit, un phénomène étranger, un cas étonnant de télépathie? Sous l'empire de cette hallucination irrésistible, vous avez cru reconaître en écoutant intérieurement ces Noëls anciens de chez nous, les voix des premiers ancêtres, celles d'un père, d'une mère, d'un frère maintenant disparus, mais pour le moment accourus à l'appel des refrains populaires et appuyant de leurs voix mêlées tout l'effort de nos maîtrises modernes?

Cette illusion de notre coeur est un parfait délice pour notre esprit qu'elle fascine et poursuit comme un mirage dans le désert dans l'espoir d'une oasis aux eaux vives. Ces voix idéales, nous les écoutons encore longtemps après qu'elles se sont tues. Une seule cependant demeure qui nous éveille de ce rêve inoubliable; son accent est si doux, son timbre à ce point si harmonieux que nous passons sans secousse du ravissement au charme de son souvenir. Cette voix amie nous parle des aïeux. Leur souvenir, dit la sainte Ecriture, sera doux à la bouche de tous les hommes comme le miel, suave comme les chants entendus au milieu d'un festin.

Et je termine par la phrase du début: "Heureux les morts qui se rappellent à notre souvenir par un parfum ou par une mélodie, par les vieux cantiques de Noël! Leurs noms demeurent et vivent dans l'histoire de leurs familles et de leur pays!

J.-A. Normandeau, ptre.

Les provinces veulent davantage

Ottawa. — Les provinces ont fait savoir clairement qu'elles veulent des subsides plus élevés que ceux qui leur ont été offerts dans les propositions fédérales présentées à la conférence fédérale-provinciale, a déclaré aux Communes l'hon. Ilsley, ministre des Finances. Cette différence entre les demandes des provinces et les offres du fédéral peut atteindre le chiffre des $100,000,000.

LEGAL

En revenant d'Europe en même temps que les soldats Ben. St-Martin et Edmond Grégoire, le Signaleur Emmanuel Gaboury, de Spirit River, est rentré à Legal, où son épouse Yvette Desjardins et son fils Emmanuel II, l'ont attendu pendant trois ans. Enrôlé à Camrose, peu de temps après son mariage, il termina ses études militaires à Kingston et traversa en Angleterre vers la fin de 1942. Il mit pied en Italie un peu avant le fameux siège de Monte Cassino et prit part à l'entrée triomphale dans la Ville Eternelle. C'est le 20 juin 44, ce jour reste gravé dans son coeur, qu'il eut le bonheur de voir de près le Souverain Pontife qui reçut les Canadiens dans la Salle du trône et leur adressa la parole en excellent français. Ensuite, avec un renouveau d'enthousiasme, il entreprit le pénible assaut de la Ligne dite Gothique, par monts et par vaux, dans la neige ou la boue, jusqu'à Ravenne, Faenza, Rimini. C'est de Ravenne que l'armée d'Italie passa en France et en Belgique; oubliant à jamais la légende populaire des couchers de soleil italiens, pour se souvenir toujours des dernières batailles à Arnhem, en Hollande. Après la capitulation, il séjourna à Hilversum, près d'Amsterdam où les Canadiens furent accueillis par d'excellentes familles et se créèrent des amitiés qui méritent d'être cultivées.

En attendant le retour dans la vie civile, le soldat Gaboury passera le jour de l'an chez ses parents, M. et Mme Adélard Gaboury de Spirit River. Ensuite, il se propose de poursuivre des études de mécanicien sans-filiste.

* * *

Un autre jeune soldat, Paul Tellier, est revenu lui aussi après trois ans d'absence, en visite chez sa soeur Mme Rodolphe Garneau du garage de Legal.

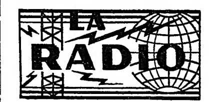
* * *

Quand le soldat Lucien Durant, descendu du Mauretania la semaine dernière aura atterri à Legal, il ne restera plus outre-mer, hors des forces de l'occupation, LAC Daniel Lefebvre qui passe les fêtes à Bournemouth avec Victor Trudel, en attendant de s'embarquer "homeward" vers la fin de janvier.

* * *

Une mère d'aviateur dipsaru écrit à Noël qu'elle est un peu jalouse des mamans qui ont la chance de voir revenir leurs soldats. . .

Le Signaleur Emmanuel Gaboury, de retour à Legal après avoir passé plus de trois ans outre-mer.



CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 kics. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 30 déc. au 5 janvier

Dimanche 30 décembre
9h. 30 a.m. Notre Français sur le vif
9h. 45 p.m. Radio-Collège
10h. 00 p.m. Le forum de l'Heure Dominicale.

Lundi 31 décembre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles:

Mardi 1er janvier
12h. 15 p.m. Radio-Journal
2h. 15 p.m. La Chanson française
3h. 45 p.m. Un Homme et son péché
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles

Mercredi 2 janvier
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Jeudi 3 janvier
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Vendredi 4 janvier
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Samedi 5 janvier
9h. 30 a.m. Les Variétés françaises
11h. 15 a.m. Radio-journal.
4h. 30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
10 h. 30 p.m. Céleste et Valentin.

Gilbert Lessard.

En faveur de la canalisation

Oswego New-York. — La canalisation du St-Laurent "est un des plus grandioses projets jamais conçus pour le bien-être du peuple américain", a déclaré le représentant républicain de l'Etat de New-York, M. Hadwen C. Fuller, prenant officiellement parti pour la première fois dans cette question.

Noyés dans du pétrole

Petrolia, Ontario. — Un camion a plongé dans un réservoir de pétrole, entrainant la mort de trois ouvriers qui se sont noyés dans le liquide.

Plus de 20 employés de la "Canadian Oil Company" ont travaillé durant plus de quatre heures avant de repêcher les cadavres. On a dû vider le réservoir de son contenu.



La veille de Noël, M. Aimé Caouette qui aurait eu 85 ans le lendemain mourait paisiblement à la demeure de son fils M. Henri Caouette. Il avait reçu les derniers sacrements dimanche soir.

Né à St-Liboire, cté de Bagot, il était de la famille de Mère Aurélie Caouette, fondatrice des Srs du Précieux-Sang. Sa mère vécut jusqu'à l'âge de 103 ans. Le défunt était dans l'Ouest et à Legal depuis une trentaine d'années. Son épouse, Aglaé Côté, mourut ici il y a quinze ans. Il était le frère de feu Antoine Caouette et de feu Joseph Caouette. Un autre frère lui survit, M. Alexandre Caouette, de Morinville.

Il laisse une famille de cinq fils et une fille: M. Elie Caouette, de Bonnyville; M. Etienne Caouette, de Legal; M. François Caouette, de Calder; MM. Henri et Stanislas Caouette, tous deux de Legal. Sa fille, Mme Arthur Garneau demeure à Edmonton. Un fils et une fille ont précédé leur père au cimetière: M. Ignace Caouette, époux de Mme Alice Garneau-Caouette, d'Edmonton, et Mlle Marie-Anne Caouette, la plus jeune, morte à 25 ans. Un grand nombre de petits-enfants garderont la mémoire d'un homme vertueux de toute façon. Les funérailles solennelles ont eu lieu jeudi matin et la sépulture a été faite à côté de son épouse dans le terrain de la famille.

Un changement en vue

Londres. — Dans les cercles diplomatiques, on exprime l'opinion que lord Halifax abandonnera bientôt ses fonctions d'ambassadeur de l'Angleterre aux Etats-Unis. Sir Archibald-Clark Kerr, envoyé britannique à Moscou, lui succéderait. Le haut commissaire britannique au Canada, Malcolm MacDonald, est aussi un candidat sérieux à sa succession.

Le ministère de la Justice va prendre diverses mesures

Programme pour développer le Nord-Ouest. — Députés et sénateurs se votent une augmentation de salaire de $2,000.00.

Par la British United Press

Le ministre de la justice, l'hon. Louis Saint-Laurent, a fait connaître l'intention de son ministère de livrer une lutte acharnée et décisive contre la vague de crimes et de meurtres qui se répand au pays. Le commissaire Wood de la gendarmerie canadienne s'inquiète de cette situation, dit-il, et des officiers de la police fédérale consultent les procureurs généraux des provinces pour maintenir l'ordre et prévenir les crimes.

Les armes à feu

L'une des premières mesures que le gouvernement fédéral prendra pour combattre le crime sera l'enregistrement plus rigoureux des armes à feu et la saisie de toutes les armes qui n'auront pas été enregistrées.

Le ministre s'est cependant opposé à la confiscation de toutes les armes à feu parce que, dit-il, une telle mesure entrainerait de vives protestations de la part de citoyens respectables qui se considéreraient lésés dans leur liberté et dans leur droit de propriété.

Les jeunes délinquants

M. Saint-Laurent a exposé ce programme en présentant le budget de son ministère. Ce budget a donné lieu à un débat au cours duquel M. E.-B. McKay, député C.C.F. de Weyburn, a demandé au gouvernement de séparer les jeunes délinquants des criminels endurcis dans les prisons. Il a aussi soutenu que l'administration des pénitenciers devrait être sous la juridiction du ministère du Bien-Etre social.

Le ministre de la justice a répondu que le gouvernement fédéral nommerait un fonctionnaire pour appliquer aussi complètement que possible les recommandations contenues dans le rapport Archambault sur la réforme des prisons au Canada.

Contre la nomination des juges à la tête des commissions

Une autre critique de l'administration de la justice au pays fut formulée par M. John Hackett, député conservateur de Stanstead. M. Hackett s'est élevé contre la tendance actuelle de nommer des juges à la tête des commissions chargées de faire enquête sur des problèmes de toutes sortes, notamment des conflits ouvriers. D'après le député de Stanstead, une telle procédure retarde l'administration de la justice et entraine des juges dans des situations controversées, sapant ainsi le respect que les Canadiens portent à la magistrature.

Pour développer les territoires Nord-Ouest

Le ministre des ressources nationales, l'hon. J.-A. Glen, a déclaré aux Communes que le gouvernement entreprendra un vaste programme pour développer les territoires du Nord-Ouest canadien. Au programme il a mentionné le projet d'établissement d'une ville dans la région de Yellowknife et aussi le projet de diminuer les frais de transport pour ces régions éloignées.

Une expédition militaire doit parcourir 3,200 milles dans les régions artiques pour acquérir des renseignements sur le transport dans ces régions enneigées et aussi pour faire des expériences sur la possibilité de coopération entre l'armée et l'aviation dans des expéditions militaires sur ces terres solitaires.

L'hon. M. Glen a aussi révélé que la Russie entreprend des travaux de développement dans le nord de la Sibérie, mais il a avoué en même temps que le gouvernement canadien n'avait pu obtenir que très peu de renseignements sur la nature exacte et le but de ces travaux entrepris dans l'extrême nord voisin du Canada.

Sénateurs et députés augmentent leur salaire

Avant de mettre fin à leur travail parlementaire pour retourner dans leurs foyers pour Noël, les députés, les ministres et les sénateurs se sont accordés une allocation annuelle de $2,000 pour leurs frais en plus de leur indemnité parlementaire de $4,000 pour les députés et les sénateurs. Dans le cas des députés, cette allocation sera exempte de l'impôt sur le revenu.

Au début le gouvernement avait recommandé d'accorder ces allocations seulement aux députés, mais à cause des protestations des sénateurs il fut décidé d'étendre ce privilège aux sénateurs et aux ministres.

Seulement deux députés C.C.F. se sont opposés à cette mesure. L'adversaire le plus acharné du bill fut M. Angus MacInnis, député de Vancouver, qui a qualifié ce projet "d'impudence colossale".

M. MacInnis a accusé le gouvernement de se servir du terme allocations de dépenses pour camoufler une augmentation de 50 pour cent de l'indemnité parlementaire de $4,000. M. MacInnis a aussi accusé le gouvernement d'augmenter ainsi les revenus des députés, alors qu'il ne soulage pas la détresse du peuple.

Il a également reproché au gouvernement d'accorder ces augmentations aux députés alors qu'il perçoit encore des impôts pour des revenus aussi bas que $660 par année, dans le cas des célibataires, et de $1,200 dans le cas des personnes mariées.

Les Américains resteraient en Chine

Washington. — Le président Truman a déclaré que les fusiliers marins américains resteront en Chine tant qu'on n'aura pas rempli les clauses de la reddition japonaise.

Le Vatican a prié tous les catholiques italiens d'exercer leur droit de vote

Rome. — La Congrégation Consistoriale du Vatican a envoyé à tous les évêques italiens une circulaire d'instructions au sujet des prochaines élections. La première partie de la circulaire appuie sur le devoir de vote de chaque citoyen, la seconde sur les principes que les catholiques doivent observers pour le choix des candidats.

Les instructions disent: "(1) En vue des dangers auxquels la religion et le bien commun sont exposés et en vue du fait que ces dangers sont si grands que la collaboration harmonieuse de toutes les gens honnêtes est requise, tous ceux qui ont droit de vote, de quelque condition, sexe ou âge qu'ils soient, sont tenus en conscience de faire usage de ce droit. (2) Les catholiques ne doivent voter que pour des candidats ou aux listes de candidats sur lesquels ils peuvent compter pour le respect et la protection de la Loi divine et des droits de la religion et de l'Eglise dans la vie publique ou privée. Plus le programme et l'action pratique d'un candidat permettent et justifient cette certitude, plus grande sera la paix de conscience avec laquelle les catholiques pourront voter librement pour eux."

Ces instructions, dont la première partie ressemble beaucoup à la déclaration du Cardinal Dalla Costa à la récente Semaine Sociale de Florence, indiquent le désir du Vatican de voir les catholiques participer activement à la vie politique, considérant leur abstention dans ce domaine comme préjudiciable au bien commun. Les instructions ne disent pas que les catholiques doivent voter pour tel ou tel parti politique.

Dans les milieux bien informés, on remarque qu'en avertissant les catholiques de prendre en considération non seulement le programme électoral mais aussi "l'action pratique" des candidats, le Vatican désire les prévenir contre les candidats qui se montrent généreux dans leurs promesses et déclarations théoriques, mais ne respectent pas les droits de la religion et de l'Eglise dans leur politique pratique.

Pour la liberté de la presse mondiale

New-York. — Le président de l'"United Press", Hugh Baillie, a déclaré que les Nations-Unies et tous les autres pays de bonne volonté devraient réaliser un programme de droits pour la presse mondiale. Il a porté la parole à l'occasion de la commémoration de la ratification du bill des droits américains, à Eastchester, dans l'état de New-York, Baillie a proposé ce programme en trois points pour une charte internationale de la liberté de la presse:—

1.—Les nouvelles sources d'information, principalement les sources officielles, devront être ouvertes à tous sans restrictions.

2.—Les moyens de transmission devront être mis librement à la disposition de tous.

3.—La circulation des nouvelles devrait être soumise à une réglementation officielle minimum.

Fin des loteries en Ontario

Toronto. — Le procureur général de l'Ontario a donné le coup de grâce aux loteries en annonçant qu'il fera respecter à la lettre les articles du code criminel interdisant loteries, rafles et bingos. Seulement les bingos destinés à des fins religieuses et charitables auront droit de survie.

Le code criminel prohibe la direction d'une loterie et l'annonce d'une telle entreprise. Ceux qui sont pincés à opérer une loterie sont passibles de $2,000 d'amende. Quant à ceux qui achètent des billets, ils peuvent être condamnés à $20.

Les bas de nylon

Toronto. — Les bas de nylon, dont rêvent les femmes pour la période d'après-guerre, se vendront en quantités considérables au Canada à compter du 19 février 1946, a déclaré M. J.-M. Strothers, un manufacturier local de bas. Cette date a été fixée à une récente assemblée des manufacturiers de bas. Le prix, cependant, n'a pas encore été établi. M. Strothers a tenu à souligner que ce n'est pas avant 1947 qu'on pourra acheter librement des bas de nylon.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE VANCOUVER

La soirée du 16 décembre réunit, comme d'habitude, un grand nombre de personnes. Dimanche soir nous avons fait la connaissance de MM. Germain Marcoux, de Montréal, Roland Darveault, de St-Marc de Carrière, Comté de Port Neuf, Qué., de M. et Mme J. Parenteau, de Montréal, M. et Mme Paul Huot (ce dernier doit ouvrir un studio de photographie dans un avenir très prochain), Gérard Lafrenière, de Somerset, Manitoba, A. Gagnon, de Meadow-Lake, Saskatchewan, et du soldat Primeau, de Breynat, Alberta. Il nous a fait plaisir de voir aussi M. et Mme J.-B. Goulet, de Maillardville. M. Goulet est le secrétaire du cercle canadien-français de Maillardville et membre de l'exécutif de la Fédération canadienne-française de la Colombie.

Les premiers prix pour les gagnants du whist furent décernés à Mlle Germaine Cloutier et P. Fournier, et Mme Marchand eut le prix pour le bridge.

Mlle Hélène Ecarnot joua une fantaisie et des mélodies populaires au piano et reçut les chaleureux applaudissements de l'auditoire.

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux qui se dévouent tant pour assurer le succès de nos soirées. La dernière soirée sociale de 1945 aura lieu le 22 décembre à la salle des Forestiers, rues Broadway et Kingsway.

* * *

La Révérende Mère Marie Célestin, supérieure générale des Soeurs de l'Enfant-Jésus du Puy, France, visite en ce moment toutes les maisons de son ordre au Canada. Les Soeurs de l'Enfant-Jésus arrivèrent à Williams-Lake, C.-C., le 17 mai 1896, et fondèrent une école pour l'instruction des Indiens; depuis 49 ans ces admirables femmes continuent leur oeuvre missionnaire parmi les Indiens; elles ont aussi un beau couvent à Sechelt, C.-C. Au fait, le haut clocher de l'église de Sechelt, coquet village sur les bords du Pacifique, est connu de tous les marins et de ceux qui voyagent sur la côte. Le couvent de Maillardville leur fut confié lorsque la paroisse (seule paroisse canadienne-française en Colombie) fut inaugurée il y a une trentaine d'années. La paroisse de Ste-Marie de Vancouver a aussi le privilège d'avoir ces bonnes religieuses en charge de leur école. La maison mère est située à Vancouver-Nord, et la Révérende Mère Marie Célestin y restera jusqu'à vers la fin de janvier.

Il y aura 50 ans l'an prochain que les Soeurs de l'Enfant-Jésus sont établies au Canada, et l'on se prépare pour la célébration de cet anniversaire. Le dévouement de ces intrépides missionnaires est bien connu, et elles méritent tous nos éloges et nos meilleurs voeux.

* * *

Henri Cormier, de l'aviation canadienne, et membre du Cercle, nous apprend qu'il est maintenant stationné à Abbotsford. Il nous assure qu'il assistera à nos réunions quand il lui sera possible de venir à Vancouver.

* * *

M. et Mme Privat Monchalin se préparent à retourner au Manitoba. M. Monchalin était employé aux chantiers maritimes.

* * *

M. et Mme Antoine Boucher, 3811-27e avenue ouest, annoncent la naissance de leur deuxième fille, Carol Anne, née le 13 décembre. Félicitations aux heureux parents.

* * *

Mme Louise Virginie Cosky, âgée de 45 ans, est décédée à l'hôpital Saint-Paul le 14 décembre, après une courte maladie. Elle laisse dans le deuil son mari, Eli Coskey, quatre soeurs et deux frères: Mme G. Paradis-Price, Mlle Antoinette Paradis, Henri Paradis, de Vancouver, Mme M. Bogert, Mme M. C. Bautree, de Enderby, C.-C., et J.-B. Paradis qui demeure dans la Saskatchewan. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

* * *

M. et Mme J. Parenteau, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme Maurice Ecarnot.

* * *

Le mariage de Marie Thérèse Cyr, fille de M. et Mme C.-N. Cyr, de Vancouver, et de Wilton Allan Secord, de Seattle, Wash., eut lieu le 15 décembre. Le Rév. P. Forget, curé de la paroisse de St-Patrice, était le célébrant.

* * *

Mme Isobel Babiuk, soeur de la mariée, était dame d'honneur, et Kenneth Dahl, de Seattle, le témoin. La réception à l'hôtel Vancouver était pour les parents et les amis intimes. Après leur voyage de noces les jeunes mariés éliront résidence à Seattle.

* * *

Félicitations et nos meilleurs souhaits à M. et Mme Dahl.

* * *

M. et Mme C.-P. Chevalier assistaient à la soirée sociale de dimanche après une absence de près d'un an. Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Chevalier dont la santé n'avait pas été très bonne, est maintenant tout à fait rétablie.

TANGENT

Le 16 décembre dernier, il y eut le congrès général des jeunes Avant-gardistes de Tangent. En voici le programme:

Président de l'assemblée: Gérard Beaudoin; secrétaire générale: Jeannine Rochette. Le congrès s'ouvre par
1. C'est l'heure de l'Avant-garde, chant;
2. Prière présidée par M. le curé;
3. Chant: Guide notre jeunesse;
4. Salut au crucifix; salut au drapeau;
5. Lecture de l'Evangile du 3e dimanche de l'Avent;
6. Lecture des minutes;
7. Discours du président;
8. Comptes rendus des activités des cercles au cours de l'année 1945;
9. Elections générales. Résultats: Présidente: Mlle Jeannine Rochette; vice-président: M. Olivier Lemoyne; secrétaire: Mlle Isabelle Dumont; conseillers: présidents des cercles locaux.

* * *

Au profit de l'église

Le 27 décembre a eu lieu à l'école une partie de cartes, avec la rafle d'un gros gâteau de Noël. Tous ont été invités de s'y rendre en grand nombre.

Annonces classifiées

Entente sur le traitement des tuberculeux

Toronto. — Après entente entre les gouvernements de l'Ontario et du Québec, les personnes atteintes de tuberculose active pourront être admises dans les sanatoria sans qu'il leur soit nécessaire de prouver qu'elles résident dans l'une ou l'autre province depuis au moins un an, comme c'était le cas auparavant.

Le Dr R.-P. Vivian, ministre ontarien de la santé, a déclaré, en annonçant la nouvelle, que les frais d'hospitalisation seront assumés par la province où le patient a son domicile.

Pour vivre longtemps

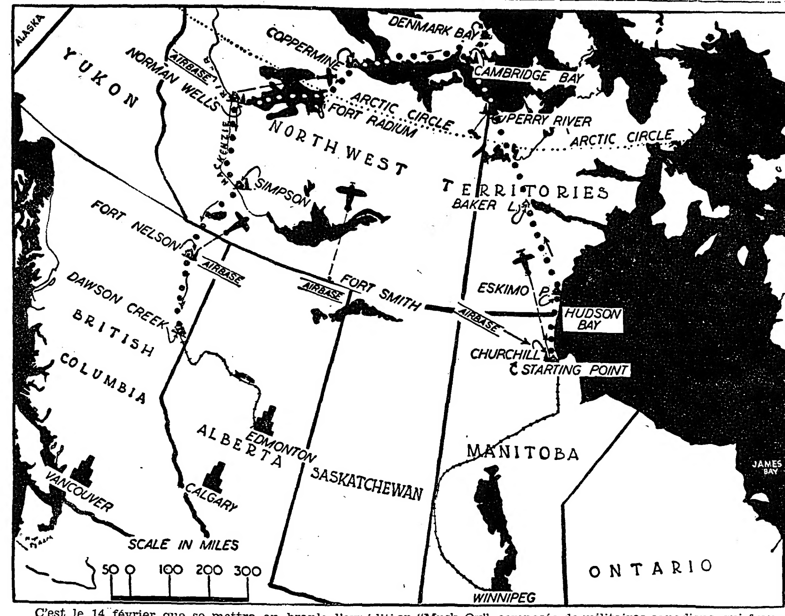
Barrie, Ont. — Celui que l'on croyait être le plus vieux citoyen de l'Ontario est décédé à l'âge de 106 ans. Il s'agit de Georges Latimer.

Sa formule de longévité était: "Ne pas boire, ne pas fumer, faire le plus possible de gymnastique".

Latimer avait même, l'hiver dernier, enlevé la neige qui recouvrait le chemin de sa maison à la route, soit une distance de 450 pieds.

Pour protéger les produits de l'érable

Ottawa. — La Chambre des Communes a adopté en troisième lecture le bill "concernant la fabrication, l'inspection et la vente des produits de l'érable". Ce bill avait déjà été adopté par le Sénat, où il a eu comme parrain l'hon. Cyrille Vaillancourt, libéral de Lévis. On se souvient qu'il a pour but de protéger les produits de l'érable contre la falsification et la contre-façon.



C'est le 14 février que se mettra en branle l'expédition "Musk-Ox", composée de militaires canadiens, qui franchiront au cours de l'hiver une distance de 3,100 milles dans les régions septentrionales du Canada. Le groupe se composera de quelque 45 militaires et observateurs en autos-neige blindées. Des avions du C.A.R.C. assureront le ravitaillement de l'expédition. La carte ci-dessus indique l'itinéraire, qui va de Churchill, sur la Baie d'Hudson, à l'île Victoria, au cercle polaire, et de là à Edmonton, Alberta, où le groupe arrivera au début du printemps. Le ravitaillement se fera de bases aériennes établies à Churchill, Fort-Smith et Fort-Nelson.

De grandes puissances poursuivent leur politique de domination impérialiste

par la British United Press

Le problème de l'Allemagne occupe sans doute le premier plan dans la politique inter-alliée.

Les opinions entre les grandes puissances sont encore partagées à ce sujet. C'est autour de la situation économique de l'Allemagne que gravite la question de l'administration centrale du Reich. Depuis que les grandes puissances discutent ce problème à la fois politique et économique, la France s'est toujours opposée à une administration centrale et à l'unité de l'Allemagne.

La France serait prête à accepter maintenant la centralisation de l'administration allemande pourvu que cette administration n'ait pas juridiction dans la Rhénanie.

Un haut fonctionnaire français a affirmé que la France ne peut aller plus loin dans la voie des compromis parce que, dit-il, il s'agit là d'une "question de vie ou de mort pour nous".

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Burnes, a averti la France que les Etats-Unis, l'Angleterre et la Russie centraliseraient le transport et la monnaie dans leurs zones d'occupation, si la France persistait à bloquer les projets des trois grandes puissances à Berlin.

Pologne

Pendant que les puissances alliées cherchent les moyens de remédier à la situation économique de l'Allemagne, les dépêches soulignent un état pitoyable de la Pologne pour cet hiver.

Par un paradoxe douloureux, la Pologne, qui est le pays qui produit le plus de charbon en Europe, souffre du froid et la population polonaise ne peut pas se procurer de combustible.

Les réseaux de transport ferroviaire en Pologne est si désorganisé qu'il n'est à peu près pas possible de transporter le charbon dans les grandes villes. Les citoyens de Varsovie doivent payer jusqu'à $700 la tonne de charbon alors que de gigantesques amas de charbon pourrissent par le feu près des riches mines de la Silésie.

Contre l'impérialisme

Un puissant courant d'opinion se dresse aux Etats-Unis contre la politique impérialiste dans le monde.

Le général Patrick Hurley affirme que des diplomates de carrière en Chine appuient un bloc impérialiste et veulent utiliser l'aide du prêt-bail pour subjuguer les peuples contrairement à la charte de l'Atlantique.

Le sénateur Joseph O'Mahoney a soutenu, devant des hommes d'affaires américains, que les partisans des idées totalitaires et impérialistes continuent de lutter pour conserver le pouvoir dans le monde.

"L'Angleterre, dit-il, livre une guerre d'aggression aux Indes orientales néerlandaises dans le but d'écraser les Indonésiens. Les Anglais vont jusqu'à organiser des mercenaires japonais dans le but de livrer une guerre destinée à continuer l'exploitation impérialiste en Asie.

"La Russie suit la même politique dans le Proche-Orient et en Europe orientale."

Le gouverneur de l'Illinois accuse même le gouvernement Truman de se soumettre servilement aux politiques impérialistes de l'Angleterre, de la Russie et de la France.

La bombe atomique et les vaches

Oak-Ridge, Tennessee. — Soixantes bêtes à cornes souffrant apparemment des effets d'une explosion causée par des expériences sur la bombe atomique près de Los Alamos, (Nouveau-Mexique), sont sous observation, rapporte le **Knoxville Journal**. Certaines bêtes, selon les rapports, sont devenues grises, tandis que d'autres ont perdu leur poil et quand il repoussa il était blanc au lieu de roux.

Lisez et faites lire la Survivance.

Oblats décorés à titre posthume

Paris. — Cinq Oblats de Marie-Immaculée, tués par les Allemands, ont été décorés, à titre posthume, de la Croix de Guerre, par le général Koenig, commandant en chef des forces françaises de l'intérieur. La citation dit que les missionnaires ont été de splendides apôtres et soldats dont la vie et la mort ont constitué un acte de foi en Dieu et en la patrie.

Délicatesse nazie

Dachau, Allemagne. — Wilhelm Tempel, membre de la Garde d'élite, a admis qu'il avait battu des prisonniers, y compris des femmes, alors qu'il était gardien au camp de concentration de Dachau.

"Mais je ne les ai jamais battus jusqu'au sang ou jusqu'au point de leur rompre des membres, dit-il. Je fus sévère, mais juste".

Le catéchisme

"Il y a un petit livre que l'on fait apprendre aux enfants et sur lequel on les interroge à l'église; lisez ce petit livre qui est le catéchisme; vous y trouverez la solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait; où elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y avait songé, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime, qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable. Demandez-lui comment le monde a été créé et à quelle fin; pourquoi Dieu y mis des animaux, des plantes; comment la terre a été peuplée; si c'est par une seule famille ou par plusieurs; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues; pourquoi ils souffrent, pourquoi ils se battent, et comment tout cela finira: il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, destinées de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création: il n'ignore rien; et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens; car, tout cela sort, tout cela découle, avec clarté, et comme de soi-même du christianisme."

JOUFFROY.

Avis aux créanciers

Succession de feue Josephine Gravelle, veuve, de Beaumont, Alta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de la défunte Josephine Gravelle, décédée le 11 octobre 1945 sont tenues de faire à Me **Paul-E. Poirier**, avocat de l'exécuteur Arthur Gravelle, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alta, le ou avant le 12 février 1946 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens du défunte entre les ayants droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 19 décembre 1945.
Paul-E. Poirier,
avocat de l'exécuteur Arthur Gravelle,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton.

Ruse d'un percepteur

Swampscott, Mass. — Willis-E. Shepard, fonctionnaire chargé de recueillir les sommes exigées pour les permis pour les chiens, a raconté une de ses démarches auprès de la propriétaire d'un représentant de l'espèce canine. Cette dame niait avoir un chien en sa possession. Shepard sortit alors de la maison et se mit à aboyer. Un aboiement, et la somme dûment exigée, ne tardèrent pas à répondre à cette originale façon de réclamer.

Les productions de l'Office national du Film connaissent une vogue toujours croissante aux Etats-Unis. De plus en plus les journaux et revues américaines consacrent des éditoriaux aux documentaires de l'Office national du Film.

Nombre de chômeurs au pays

Ottawa. — Alors qu'on n'a pas encore démobilisé la moitié des forces armées de la nation, les chances qu's'offrent aux anciens combattants désireux de trouver de l'emploi semblent tout à fait inadéquates, révèle une enquête fédérale.

Les ministères des Affaires des Vétérans et celui du Travail admettent tous deux que la situation est troublante et qu'elle va se gâter davantage plutôt que de s'améliorer dans les mois qui vont suivre.

L'enquête révèle qu'un tiers des sans-travail canadiens sont actuellement des vétérans de la deuxième guerre. Ce chiffre — 37,000 vétérans sur un total de 140,000 chômeurs — forme une proportion de 10 pour cent des vétérans licenciés jusqu'à présent. D'ici au printemps prochain, il faudra démobiliser un personnel de près d'un demi-million, alors que l'embauchage semble tout près d'avoir atteint son point de saturation.

Le nombre des vétérans de la deuxième guerre en chômage était de 13,000 en juillet, de 27,000 en septembre et de 37,000 en novembre. De plus, près de 8,000 vétérans de la première guerre sont enregistrés au nombre des chômeurs.

Les différences

—Quelle différence y a-t-il entre un soldat, une ceinture et un encombrant?

Réponse: Un soldat sert son pays, la ceinture serre la taille, et un encombrant ne sert à rien.

L'établissement des jeunes

Cinquième leçon: La Colonisation

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C.

1) Définition

L'on entend aujourd'hui par colonisation l'utilisation de toutes les ressources naturelles pour l'établissement du capital humain, autrement dit, des familles. Autrefois il ne s'agissait que de la mise en valeur de nouvelles terres arables, de l'agrandissement du domaine agricole. C'est de ce dernier mode de colonisation, appelé aujourd'hui établissement agricole, que nous allons parler dans ce cours.

Par ordre d'importance, la colonisation du type strictement agricole doit occuper la première place. C'est elle qui a rendu possible le développement prodigieux de l'élément français en ce pays.

On distingue généralement deux modes d'établissements agricoles:

1) Les établissements locaux ou de proche en proche;
2) Les établissements au loin, c'est-à-dire ceux qui impliquent une migration.

2) Principes

Tous les êtres humains ont, par droit naturel, accès aux ressources naturelles, est terre, de toutes les ressources naturelles, est d'emblée la plus importante, la plus précieuse à l'homme. En effet elle constitue la source fondamentale de la nourriture, du vêtement, du logement et du chauffage. Le droit des hommes de se servir de la terre est essentiel au bien-être humain. Il n'est pas de loi qui puisse priver les hommes de l'accès à cette ressource primordiale. La possession juridique de la terre ne donne pas le droit absolu d'en user ou d'en abuser. La terre est un bien qui doit se transmettre et celui qui l'occupe et la cultive a le strict devoir de la respecter, de la transmettre en un état enrichi si possible. Il doit travailler non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir. La ferme est l'habitat naturel de la famille. Le bien-être de la famille doit avoir préséance dans l'organisation économique et sociale. Le bon usage de la terre ne peut se juger uniquement par la production matérielle, mais par la conception bien équilibrée des valeurs spirituelles, sociales et matérielles qui rejaillissent sur la personne, la famille et la société.

La colonisation est fille de l'agriculture. Elle a pour but d'établir une famille en permanence et ainsi de lui permettre de se développer normalement. C'est une entreprise qui doit être constante parce qu'elle doit sans cesse répondre aux besoins d'établissement des familles. Et comme c'est le devoir de toute famille chrétienne de collaborer à l'agrandissement du genre humain, il importe sans cesse de préparer l'avenir des enfants qui naissent, de leur faire, le temps voulu, une place au grand soleil. Cette place, pour les fils et les filles de cultivateurs qui veulent rester fidèles à la terre, la colonisation du type strictement agricole peut seule leur assurer.

Certes, il n'est pas donné à tous les fils d'une même famille de rester au sol. Il faut, en effet, qu'il y en ait un certain nombre qui s'engage dans d'autres occupations pour répondre aux besoins de la société. Tel fils se fera prêtre, tel autre médecin, tel autre instituteur, tel autre pêcheur, etc. Cependant, pour que la nation reste forte, et c'est par le taux de sa natalité que l'on jugera de sa vitalité, il faut qu'elle garde à la terre des effectifs humains aussi nombreux que possible puisque c'est sur la terre que les familles conservent la plus grande vitalité. Les familles des villes venues des campagnes ne durent jamais plus en moyenne, que quatre générations. Ainsi, une nation qui se laisse entraîner par les circonstances dans un état de déséquilibre démographique est vouée, à longue échéance peut-être mais à coup sûr, à la dénatalité, au suicide.

En résumé, c'est pour conserver la vie et l'intensifier que la colonisation doit se faire.

3) Possibilités physiques

a) dans Québec

Dans la plupart des comtés de notre province, il y a soit des terres abandonnées, soit des étendues de terrain encore inoccupées, parfois même boisées, que l'on pourrait utiliser pour fins d'établissements agricoles. Il y a aussi dans le Bas du Fleuve surtout, des étendues de terre qui pourraient se mettre en valeur pour fins agricoles. L'on pourrait, dans les environs immédiats des paroisses existantes, en ouvrir de nouvelles partout où le sol est de vocation agricole. Toutefois, les possibilités d'établissement local sont limitées de sorte qu'il faudra surtout songer partout à l'établissement au loin.

Dans l'Ouest québécois, l'Abitibi et le Témiscamingue, il est toute une région au sol fertile susceptible, pour un bon nombre d'années, de répondre, en partie du moins, aux besoins d'établissement sur la terre. Au dire des experts en la matière, cette région comprend une étendue approximative de 15,760,-00 0acres; en supposant qu'elle fut utilisable dans une proportion d'environ 40% (chiffre établi d'après les expériences du passé), il resterait dans cette immense région de colonisation des possibilités de fonder 92,000 établissements ou 460 paroisses de 200 établissements chacune, qui pourraient grouper une population rurale de près de un-million d'habitants.

b) En dehors du Québec

Mais il y a au delà des cadres provinciaux des perspectives d'établissement avantageuses. Et puisque les Canadiens français sont chez-eux partout dans le pays, il nous importe à nous du Québec qui avons un surplus de population rurale, de jeter un regard au delà de nos frontières. Au bas mot, il y aurait dans les provinces de l'Ouset, dans l'Ontario et dans les Maritimes environ 100,000 terres disponibles, terres qui ont déjà donné des preuves de bons rendements. A part cela, dans les régions nouvelles, il n'est pas moins de 30 millions d'acres que l'on pourrait mettre en valeur immédiatement dans les seules provinces de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

En conclusion, ce n'est pas la terre arable qui manque. Et vu que la terre reste encore la ressourse principale, celle qui répond le mieux aux aspirations de l'élément français et catholique, c'est à la conquête de cette ressource qu'il nous faudrait en tout premier lieu nous lancer.

4) Conditions

L'utilisation de la ressource terre pour l'agrandissement de notre domaine arable et l'établissement de notre capital humain ne s'effectuera qu'à certaines conditions, conditions physiques d'un côté, conditions humaines de l'autre.

a) Conditions physiques:

Par rapport aux établissements locaux ou de proche en proche, les terres abandonnées ou inoccupées souffrent la plupart du temps de quelque désavantage. L'on pourra les intégrer dans le domaine arable et les concéder à des cultivateurs moyennant l'exécution de certains travaux. Ici il faudra déterminer des politiques d'épierrement des sols; là, il faudra introduire une politique de drainage; ailleurs, ce sera peut-être du déboisement. Dans d'autres endroits encore, il faudra peut-être conjointement mettre de l'avant des mesures de reboisement sur des parcelles de lots dénudés et impropres à la culture et le racollement de parcelles individuelles insuffisantes, mais néanmoins capables de faire vivre une famille. Ailleurs encore, il sera peut-être opportun de bâtir à neuf la fertilité des sols pour les livrer éventuellement à un nouvel occupant.

Dans le Bas du Fleuve, en particulier dans le diocèse de Rimouski, une fois clairement déterminée la vocation réelle des sols, il faudrait procéder à l'ouverture de nouvelles paroisses agricoles partout où le sol peut économiquement et socialement s'y prêter. Mais là comme dans l'Abitibi et le Témiscamingue, il importera, avant de concéder des lots, de faire une étude approfondie du territoire et d'accomplir d'une façon adéquate et aussi complète que possible l'ensemble des travaux qui doivent précéder la concession des lots. Cela comprendra entre autres le drainage, l'arpentage, la classification, la construction des chemins, la fixation des sites paroissiaux, le lotissement et la détermination à l'avance, d'une orientation agricole. En plus de cela, étant donné qu'il y aurait tout avantage à attirer les familles complètes, il serait fort opportun de mettre en valeur quelques acres de terre sur chaque lot avant l'arrivée des familles. Et puisque presque partout dans les régions nouvelles le couvert forestier est d'une richesse considérable, il faudrait aviser aux moyens d'en faire profiter pleinement ceux qui se destinent à la mise en valeur de nouvelles terres.

b) Conditions humaines

Si nos familles, comme nous l'avons dit plus haut, ont par droit naturel accès aux ressources naturelles et, en particulier, à la terre, elles restent quand même libres d'exercer ou de ne pas exercer ce droit. Personne ne forcera nos familles nombreuses des campagnes ou nos jeunes couples d'aller s'établir sur la terre soit dans leur voisinage immédiat, soit dans l'Abitibi ou ailleurs. C'est à eux qu'il appartient de décider de leur avenir, d'étudier les avantages que leur offre l'agriculture. S'ils allaient se contenter de comparer les revenus comptants de l'agriculture avec ceux des métiers des villes, il en est sans doute plusieurs qui tourneront le dos à la terre. D'autre part, s'ils veulent considérer tous les avantages, ceux surtout d'ordre moral, social et national que peut offrir la colonisation, ils n'hésiteront plus à s'emparer du sol. En un mot, pour donner à la colonisation du type agricole la place qui lui revient dans les activités nationales, il importera en tout premier lieu de créer une atmosphère favorable à la conquête de nouveaux territoires.

Questionnaire

1—Quest-ce que l'on entend par colonisation?
2—Pourquoi la ressource terre est-elle la plus importante?
3—Pourquoi la colonisation doit-elle être une entreprise constante?
4—Combien de paroisses agricoles serait-il possible de fonder dans l'Abitibi et le Témiscamingue? Et en dehors de Québec?
5—Que faudrait-il faire pour attirer les familles complètes avec cheptel et capitaux dans les paroisses nouvelles?
6—A qui appartient-il de décider de l'établissement des familles nombreuses ou des jeunes couples?

(Terre de Chez-Nous,

CONSERVEZ LES COURS DE L'U.C.C.

ETUDIEZ-LES ATTENTIVEMENT

DISCUTEZ-LES DANS VOS REUNIONS

Le Temps

(Trouvé dans les archives d'un vieux monastère)

Le temps m'a demandé de cette vie le compte.
Je lui ai répondu: "Le compte veut du temps
Car qui sans rendre compte a tant perdu de temps
Comment peut-il sans temps prendre un si grande compte?"

Le Temps m'a refusé de différer le compte
En disant que mon compte a refusé le temps
Et que n'ayant pas fait mon compte dans le temps,
Je veux en vain du temps pour bien m'en rendre compte.

O DIEU! quel compte peut nombrer un si grand temps?
Et quel temps peut suffire à faire un si grand compte?
Vivant sans rendre compte ai négligé le temps.
Hélas! présse du temps et oppressé du compte,
Je meurs, et ne saurais rendre compte du temps,
Puisque le temps perdu ne peut entrer en compte.

On prendra bientôt les meilleurs moyens de contrôler l'usage des armes à feu

Le ministère de la Justice étudie les façons d'empêcher les petites armes à feu de tomber entre les mains de criminels en puissance, mais on ne croit pas que la confiscation globale soit le moyen adéquat de résoudre le problème. C'est ce qu'a déclaré aux Communes l'honorable Louis St-Laurent, répondant à une question posée par M. John Diefenbaker, conservateur-progressiste de Lake Centre, qui parlait en faveur de la suppression des revolvers au Canada. Le député a fait cette recomamndation comme mesure pour endiguer la vague de crimes qui déferle sur le pays.

Le ministre de la Justice a déclaré ensuite qu'une rumeur a circulé récemment à l'effet que le gouvernement confisquerait les armes à feu. Un grand nombre de gens respectables firent des protestations auprès du ministère.

Plusieurs anciens combattants ont apporté des armes à feu comme souvenirs de guerre et ces souvenirs ont pour eux une grande valeur sentimentale.

On prépare actuellement un plan d'après lequel les règlements d'enregistrement seraient resserrés et toute arme non enregistrée dans une période de temps défini serait saisie. Si le plan à l'étude est adopté, les armes à feu trouvées en possession de personnes autres que celles qui les auront enregistrées, seront confisquées.

Les moyens de réduire les crimes font le sujet d'études de la part du ministère de la Justice et des procureurs généraux des provinces.

Le commerce des laines et l'après-guerre

Il y a deux problèmes d'après-guerre qui inquiètent actuellement l'industrie des laines. Ce sont d'abord la forte accumulation des stocks de laines par le Gouvernement anglais et la possibilité d'une concurrence croissante de la part des fibres synthétiques.

Quand les dindes pondent

Certains éleveurs sont d'avis que les dindes se mettent à pondre plutôt au printemps lorsqu'on les loge dans des bâtiments chauffés pendant les temps extrêmement froids et spécialement à partir du 1er février. Jamais cependant il ne faut mettre les dindes avec des poules car les poules portent le germe de la maladie de la cirrhose hépatique ou tête noire quoique les poules elles-mêmes en soient rarement affectées.

Planchers des poulaillers

Les planchers des poulaillers sont faits généralement de l'un ou l'autre de trois matériaux différents, ciment, bois et terre. Le ciment est le meilleur des trois, mais encore faut-il qu'il soit isolé du sol par une couche de six pouces d'épaisseur de gravier ou d'escarbilles, sans quoi il serait humide et froid, particulièrement en hiver. On met généralement des planchers de bois dans les poussinières. Le plancher de terre est le meilleur marché de tous mais aussi le plus mauvais de tous parce qu'il est difficile à tenir propre et qu'il s'oppose à l'application des traitements appropriés lorsque la maladie fait son apparition dans la basse-cour.

L'hygiène des animaux de la ferme

Pour la première fois depuis la période d'avant la guerre, tous les inspecteurs vétérinaires régionaux du Ministère fédéral de l'Agriculture se sont réunis à leurs collègues américains lorsque l'Association de l'hygiène vétérinaire des Etats-Unis a tenu sa réunion annuelle à Chicago, les 5 au 7 décembre. Tout en comparant leurs notes sur l'état sanitaire du cheptel de leurs nations les vétérinaires des deux pays ont discuté les problèmes que présente la lutte contre les maladies animales.

La production du miel est en baisse

Ottawa. — A cause de la température défavorable cette année, la production du miel a été de 10,000,000 de livres inférieure à celle que l'on avait prévue pour l'anné courante, a révélé un rapport du ministère de l'Agriculture déposé devant la conférence de l'Agriculture. La production canadienne est estimée à 26,035,000 livres cette année.

La demande de miel sur le marché excède les approvisionnements courants, en dépit du rationnement.

La mauvaise température nuit à la production du sucre d'érable, et la récolte de 1945 a été l'une des plus pauvres jamais enregistrée, de même que la qualité. On a produit cette année 1,-530,000 gallons de sirop contre une moyenne de 2,802,692 gallons de 1940 à 1944.

Alimentation et soin des veaux

Un veau sain et fort doit être préparé dans le sein de sa mère par une alimentation rationnelle de celle-ci. On doit surveiller le vêlage pour que tout se passe normalement et pour pouvoir aider la nature s'il le faut. A la naissance, on débarasse le veau des enveloppes foetales et on voit à ce qu'il prenne sa respiration. Si le vêlage a lieu à l'étable, la stalle doit être bien propre et par mesure de prudence, l'ombélic du veau doit être badigeonné avec de l'iode afin de prévenir l'infection.

Alimentation

Durant les trois cu quatre premiers jours, le veau doit boire le lait de sa mère; ce lait s'appelle colostrum. Il est riche en matières protéiques et minérales et possède des propriétés antiseptiques et purgatives qui lui sont nécessaires. Si pour une raison ou une autre, on ne peut servir le colostrum, on doit voir à faire évacuer les matières fécales accumulées dans l'intestin en donnant au veau un purgatif, comme par exemple une cuillerée à thé d'huile de ricin toutes les deux ou trois heures.

Le veau ne doit pas rester avec sa mère, sauf peut-être pour une journée ou deux. Il s'agit de l'éduquer à boire à la chaudière. Avec de la patience et en lui faisant téter un doigt en descendant sa tête dans une chaudière qui renferme un peu de lait, on arrive à l'habituer assez vite. Le premier mois, l ejeune veau recevra du lait frais complet, sans écume, à une température variant de 90 à 100 degrés F. Les ustensiles doivent être propre car autrement, on l'expose à avoir des troubles digestibles.

Veau d'un mois

A un mois, le veau peut être alimenté de différentes manières; au lait entier, à la moulée de début, au lait écrémé, au gruau, etc. Toutes ces méthodes ont donné de bons résultats; on choisit celle qui convient le mieux. Que l'on opte pour un système ou pour un autre, un veau ne doit pas boire par jour plus de lait que 10 pour cent de son poids vif et jamais plus que 18 livres, peu importe son âge et son poids.

Dès l'âge de trois semaines, on doit l'habituer à manger des concentrés et du bon foin de légumineuses. Les concentrés sont laissés à discrétion devant lui jusqu'à l'âge de trois mois alors qu'il en mangera de une à deux livres par jour. A six mois, il en mangera de trois à trois et demie. Le dosage en protéine variera selon la méthode d'alimentation employée. On devra suivre les recommandations du fabricant. Si l'on sert du lait écrémé, une moulée de 16 à 17 pour cent de protéine donnera de bons résultats. Quant au foin, on lui en servira à volonté jusqu'à l'âge de six mois; toutefois, certains sujets sont portés à faire du ventre et alors il faudra diminuer le foin et voir à ce qu'il ne mange pas trop de paille de sa litière. On lui donne de l'eau propre dès qu'il veut en boire. Les succulents sont servis à l'âge de trois ou quatre mois; à six mois, il en mangera de cinq à six livres.

Il est préférable de laisser les veaux à l'intérieur jusqu'à l'âge de cinq ou six mois dans des stalles hygiéniques. Si toutefois, ils vont au pâturage plus jeunes, ce ne devrait pas être avant trois ou quatre mois; celui-ci sera de peu d'étendue et bien ombragé.

Ajoutons en terminant qu'on doit éviter la suralimentation, car celle-ci est souvent la cause de bien des troubles. Tout changement alimentaire doit se faire graduellement et s'il se produit un trouble digestif, il faut réduire au plus tôt la ration et quelques fois administrer un purgatif.

Les lumières artificielles stimulent la ponte

La lumière artificielle exerce certains effets bienfaisants qui sont encore trop peu connus. Les aviculteurs progressifs s'en servent depuis longtemps pour stimuler la production des oeufs, ayant constaté que c'est là une pratique saine et économique, mais ils attribuent l'augmentation de ponte au fait que la période plus longue d'alimentation permet aux poules de consommer une plus grande quantité de nourriture.

Sans doute cette consommation plus forte de nourriture est un facteur important dans l'accroissement de la ponte, mais la vraie fonction de la lumière est de stimuler certaines glandes qui aident au procédé de la formation des oeufs, l'appétit des poules est aiguisé et elles pondent ainsi plus d'oeufs. Cette stimulation a aussi d'autres avantages. Les poules deviennent plus résistantes aux maladies, et les oeufs employés pour l'incubation ont une meilleure fécondité. Ce sont là des résultats économiques importants qui suivent à l'application de lumière en modération.

Pendant l'automne, l'hiver et le commencement du printemps, on devrait accroître la période d'alimentation active jusqu'à environ 14 heures par jour au moyen de lumière artificielle. Ce serait aller à l'encontre du but visé que d'aller plus loin. On a constaté en effet à la Station expérimentale de Harrow qu'une période d'éclairage plus longue a une tendance à augmenter la couvaison. En général il faut deux lumières de 60 watts par 400 pieds carrés d'espace de plancher, et l'on devrait se servir d'une bonne horloge pour être sûr d'établir des intervalles réguliers pour le juchage et l'alimentation.

Voulez-vous savoir?

Voulez-vous connaître l'origine merveilleuse de nos paroisses rurales? Connaître le rôle providentiel du cultivateur dans sa paroisse? Apprendre les grands avantages d'une salle paroissiale?

Voulez-vous savoir d'avance la température qu'il fera? Apprendre à conserver les fleurs coupées? Savoir pourquoi les enfants ont des fossettes?

Voulez-vous savoir une quantité de renseignements sur toutes sortes de sujets?

Procurez-vous immédiatement "Le Monde Rural 1946". Un beau magazine de 224 pages rempli de magnifiques illustrations de la vie rurale, qui ne vous coûtera que 35 sous franco.

Envoyez immédiatement votre commande au **Secrétariat général de la J. A.C., 501 Viger, Montréal (24).**

Moyen efficace

Un directeur de théâtre américain, luttant contre le mauvais vouloir des spectatrices qui gardent leur chapeau durant la représentation, fit placarder un avis ainsi conçu:

"La direction, désireuse d'accorder tous les agréments aux dames âgées, les autorise à garder leurs chapeaux".

Le soir même, il n'y avait plus un chapeau de femme dans la salle.

* * *

Histoire de chasse

Calino chasse avec un ami. Chasse aux perdrix.

Ils aperçoivent un perdreau qui passe à une trentaine de pieds au-dessus d'eux.

—Tirez donc, Calino, mais tirez donc! dit l'ami.

—Non, il vole lentement.

—Raison de plus. De cette façon, vous ne le manquerez pas.

—Son vol maladif me fait craindre une chose.

—Laquelle?

—Qu'il ne soit pas assez frais.

* * *

Le mauvais pauvre

La bonne dame. — Voilà un mois que je ne vous vois plus, étiez-vous malade?

Le mendiant. — Oh! non, madame, j'étais à ma maison de campagne!

* * *

Une petite méchanceté de Suzette

Gaby, montrant une photo à ses petites camarades. — Tenez voilà mon portrait, n'est-ce pas qu'il est bien?

Suzette. — C'est un instantané, n'est-ce pas?

Gaby. — Pourquoi?

Suzette. — Parce que tu as la bouche fermée.

* * *

Enfant terrible

Le père. — Il ne faut pas agir ainsi, Toto; on finira par t'appeler petit glouton! Tu sais ce que c'est?

—Je suppose que ça doit être le petit garçon d'un gros glouton.

* * *

Il est temps. . .

Monsieur. — J'étais vraiment un fou quand je t'ai épousée!

Madame. — Nous sommes bien d'accord là-dessus, mais ne penses-tu pas qu'il serait temps pour toi de revenir à la raison? Voilà déjà quinze ans que nous sommes mariés.

Je n'ai pas le temps de courir les rues. . .
. . . alors je me servirai de la poste!



Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste et nous en accuserons réception au moyen d'une carte postale spéciale. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boîte aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste.
Merci à l'avance!

Nom de l'aboriné ....

Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..........

pour abonnement pendant .... an.

N.B. — Voyez les prix au haut de la page 2, à gauche

La Survivance des Jeunes

Distribution des prix du Concours de français à l'Avant-Garde Belhumeur

Dimanche, le 9 décembre dernier, les Avant-gardistes de Donnelly se trouvaient de nouveau groupés, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Henri Routhier, o.m.i., évêque coadjuteur de Grouard, pour la distribution des prix de français. De nombreux parents et amis s'étaient rendus pour applaudir aux succès de leurs enfants et pour les encourager dans leur travail.

Le programme présenté au cours de cette séance était comme suit:

1.—Duo: Mlles Denise Fillion et Gabrielle Côté.
2.—Cantique: Elle est pure. Pour commémorer le centenaire des Oblats dans l'Ouest canadien.
3.—Adresse de circonstance.
4.—Chant: "Les petits enfants".
5.—Choeur des benjamines: "Les petites vieilles". Grades 1-2.
6.—Distribution des prix: Grades 2-3.
7.—Saynète sur les vocations: Les garçons des grades 10-11-12.
8.—Choeur parlé: Le prix du grain de blé. Grades 5-6.
9.—Concerto de violon; violonistes: Mlles Régine Fillion, Yvette Béland, Gisèle Lapointe, Claire Dandurand, Claire Parent, Marie Cimon, M. Lévis Cloutier. Au piano: Emilienne Côté.
10.—Pièce missionnaire: les élèves des grades 3-4.

Après ce numéro, deux petits Esquimauds dans la personne de M. Léon Brisson et M. Roger Béland ont quêté pour l'oeuvre des vocations, oeuvre si chère à son Excellence et ont ramassé la jolie somme de $34.68, qui fut présentée dans une petite bourse à Monseigneur Routhier.

11.—Distribution des prix des élèves des grades 4-5.
12.—Récitation dramatisée: Le père Jean de Brébeuf: les élèves des grades 7, 8 et 9.
13.—Distribution des prix aux grades 6, 7 et 8.
14.—Saynète: L'examen du petit frère. Grande soeur: Mlle Thérèse Johnson; petit frère: M. Normand Maisonneuve.
15.—Distribution des prix aux grades 9, 10, 11, 12.
16.—Distribution des prix spéciaux de lectures et provinciaux.
17.—Chant: Etoile du soir, par les élèves des grades 10, 11 et 12.
18.—Discours de Son Excellence Mgr H. Routhier, et du Père curé.
19.—O Canada.
20.—Duo final: Mlles Laurette Maisonneuve et Jeannine Côté.

Avant de se séparer, nous avions le bonheur d'entendre Son Excellence nous adresser la parole et nous encourager à continuer l'étude de notre belle langue française. Les garçons partirent avec l'ambition de dépasser les filles aux prochains examens et de remporter sur elles et les prix et les bourses l'an prochain.

Emilienne Côté,
secrétaire générale.

Belle lettre d'un jeune Montréalais

Montréal, 15 octobre 1945

Cher petit frère de l'Ouest,

Malgré tout mon travail, j'ai trouvé quelques minutes pour t'écrire. Bien que nous t'ayons laissé à ton propre sort, nous voulons maintenant réparer. Par la R.O.F. (Radio-Ouest Française) tu pourras écouter du matin au soir la belle langue française dont tu es si cruellement privé. Je voudrais te voir heureux comme je le suis, cher petit frère. Ne perds pas courage, dans quelque temps, tu seras heureux. Tu pourras, dès le matin, écouter la prière, et aussi, de belles chansons et de la belle musique, qui sauront te plaire, crois-moi. Nous avons fait pour toi et pour vous tous qui êtes là-bas éparpillés dans la vaste plaine de l'Ouest, de petites quêtes qui vous permettront de parler et de vivre notre si belle langue. Ce n'est pas mon orgueil crois-moi qui te dit cela, mais un petit coeur de frère qui t'aime. Pour moi je ne suis pas riche, mais je peux donner quelques sous pour te faire plaisir. Quand tu auras reçu ma lettre et que tu l'auras lue attentivement, je crois, et je suis sûr que tu me répondras. Au revoir, petit frère, mais n'oublie pas. . . De ton ami qui prie pour toi et qui a hâte pour toi.

Wilfrid Bouchard,
5932 Saint-Hubert
Montréal, P.Q.

Mon bas de Noël

Pas une seule année je n'ai oublié de pendre mon bas. La veille de Noël j'allais chercher un beau gros sapin. Comme j'étais heureux de revenir à la maison avec un bel arbre tout vert, tout brillant. Soyez assuré que je ne perdais pas de temps pour lui trouver une place dans un coin de la maison et la décoration commençait. Lorsque j'avais de petites cloches je les pendais au sapin, ce qui le rendait admirable. Le soir de Noël j'allais tendre mon bas à l'arbre pensant toujours d'inscrire mon nom.

Après la messe de minuit je me couchais espérant retrouver mon bas comble le lendemain. A mon réveil, ma petite soeur et moi après nous être habillés allions chercher nos cadeaux. Quand j'apercevais un gros paquet à mon nom, nul ne pouvait m'empêcher de sauter de joie. Je courrais vers mes parents pour les remercier. Mais maman me disait: "Remercie plutôt le bon Dieu car c'est lui qui m'a donné l'argent pour acheter tous ces beaux paquets.

Guy Pariseau,
Donnelly

Pour rire

C'est été plus simple

Une maitresse raconte l'histoire d'Adam et d'Eve.

—Mais, interrompit vivement une petite fille, il aurait bien mieux valu acheter deux sous de pommes plutôt que de faire un péché.

Mes petits amis m'écrivent

(Suite)

Legal: Rolande Hurtubise.
Chauvin: Cécile Simard, Pauline Collette, Jacques Côté, Paul?.
St-Edouard: Pierretta ?
Tangent: Gérard Beaudoin, Léo Paul Langlois, Lucille Verreault, Thérèse Langlois, Georgette Granger, Jeanne d'Arc Granger, Isabelle Nadeau.

La Messe de Minuit

C'est par une belle nuit d'hiver: la lune dans sa plénitude, éclaire le ciel et la terre. Les érables, les trembles, tous sont dépouillés de leur feuillage; le sapin seul conserve le sien et ses branches ploient sous la neige qui les couvre.

Les traineaux sont dehors, bientôt ils glissent rapidement sur la neige; au son argentin des clochettes. De tous côtés, les gens se pressent, les uns à pied, les autres en voitures.

On se rend à l'église, car les cloches carillonnent joyeusement et comme autrefois les Anges aux bergers, elles annoncent que le Sauveur est né: c'est Noël!

La messe commence dans la petite église dont la voûte redit aux oreilles charmées l'écho des vieux cantiques: "Minuit chrétiens!", "Ca, bergers, assemblons-nous, allons voir le Messie!"

N'est-ce pas merveilleux de voir notre Dieu qui s'est fait petit comme nous pour nous sauver tous!

Puis, la messe finie, tous reprennent réconfortés, le chemin de leur demeure où les attend le joyeux réveillon traditionnel.

Jeannine Garant.
Donhelly.

Ma première messe de minuit

La première messe de minuit à laquelle j'ai assisté reste dans ma mémoire comme un beau souvenir. Ma mère voulait que je me couche mais je ne pouvais pas dormir de peur qu'elle m'oublie à la maison. Donc j'étais couché. Quand ce fut le temps de partir je pris mon petit chapelet de première communion, puis revêtu de mon habit neuf je montai dans la voiture. Le paysage était beau. Le long du chemin je regardai les beaux arbres couverts de neige. J'ai entendu la cloche de l'église qui annonçait que la messe allait bientôt commencer, mais j'ai eu le temps de me rendre à la crèche pour voir le petit Jésus. Je lui ai fait une petite offrande; c'était le cinq sous de mes sacrifices faits en préparation à cette belle fête. Je n'ai pas dormi pendant la messe; mes yeux ne se fatiguaient pas de regarder le petit Jésus, la Sainte-Vierge, saint Joseph et les anges. Près des montagnes, des bergers gardaient les troupeaux. Nous les voyons s'avancer vers l'étable. De nombreux lampions brûlaient ici et là, dans notre belle église. Ce fut ma première messe de minuit, j'avais six ans.

Gaston Desaulniers,
Lafond.

Un petit baiser frais

Un petit baiser frais d'enfant, deux douces lèvres, des petits bras qui vous étreignent,
Toutes les musiques du coeur qui jouent ensemble dans une chaude et calme tonalité!
Qui a connu cela sait qu'il valait de vivre, quelque maux ensuite qui nous atteignent:
O mes enfants, je ne pensais qu'à vous chérir — que vous m'aimiez ainsi je ne l'avais pas escompté. . .

Henriette CHARASSON.

Récit de Noël 1944

Qui donc, disait naguère: "La moitié du bonheur des jours de fête tient dans les heures d'attente qui les précèdent". Quoi de meilleur en effet qu'une veillée avant Noël ou le premier de l'An. . .? J'expérimentai cette vérité, tout particulièrement au soir du 24 décembre dernier.

Depuis trois jours, au moins, ma mère, mes soeurs et moi, nous travaillions à mettre la maison dans un grand état de propreté; tout reluisait. Yvonne, mieux douée que les autres dans l'art d'accommoder les plats, s'était chargée de réaliser le menu du réveillon traditionnel. Une agréable odeur de tourtières fraîches, de jambons roses, de beignes succulents, de tartes, de macarons et de gâteau, flottait dans l'atmosphère. Que de gourmandises spirituelles, mon Dieu, nous avons commises en astiquant les meubles! Enfin, chacun a rempli sa tâche; tout est prêt. Il ne reste plus qu'à dresser la table, à l'agrémenter de fleurs noëliques qui, dans leur éclat rouge vif, font ressortir la blancheur de la nappe de fête. Nous allons, nous venons, un sourire ou une chanson aux lèvres, pendant que papa, accompagné au piano, par ma soeur Jeanne, repasse son solo: Adeste fideles, qu'il doit chanter à la messe de minuit. Au dehors, Pierre, l'aîné, attelle les chevaux à la carriole. Tout en disposant les chaudes couvertures de fourrure, il y va de son solo, lui aussi. L'écho du soir nous apporte à travers la vitre fleurie d'arabesques givrées:

Il est né le divin Enfant,
Jouez hautbois, résonnez musettes. .

Enfin, voici le carillon de l'église paroissiale qui nous appelle. Ses notes vibrent dans l'air pur comme un joyeux chant de paix. Maman éteint toutes les lumières. Nous nous apprêtons à partir, quand une main soulève le lourd marteau de la porte d'entrée. Quelqu'un! A cette heure? Qui est là? dit mon père. La silhouette d'un étranger se dessine dans l'ombre bleue de la nuit. "Bonsoir tout le monde, s'écrie une voix vibrante; On ne me reconnait pas? C'est Jean, mon frère, parti pour l'Europe, en qualité de matelot, il y a bientôt quatre ans. Est-ce possible! On allume de nouveau les lampes. C'est bien lui, maigri, changé un peu, mais vaillant et fier. Une récente blessure au bras lui a valu un congé au pays natal. Il descend à peine du train. Nous l'acclamons, nous le couvrons de baisers. Il est fou de joie, et nous donc. . . Mais le dernier coup de la cloche a sonné. Papa se précipite, nous le suivons entrainant notre cher blessé dans la voiture. La Roussete file à fond de train. Les grelots de son attelage chantent Noël à tout venant. Comme notre vieux temple est beau sous son manteau de neige! Ses grandes fenêtres ogivales laissent filtrer une lueur rougeâtre. Jean a vu St-Pierre de Rome, Notre-Dame de Paris, mais la vue de l'humble église de son baptême remue délicieusement son coeur. Maman, fière de son grand graçon gravit les marches à son bras. Dans un bel élan, et soutenu par les accords de l'orgue, le choeur de chant entonne en ce moment:

Peuple à genoux!
attends ta délivrance.

Emus, nous nous agenouillons. La paix promise aux hommes de bonne volonté est-elle pour 1945?

L'action de grâce jaillit de nos coeurs. "Merci, doux Jésus de nous avoir enfin ramené notre cher matelot. Notre-Dame des Flots, à vous aussi amour et gratitude.

Peu à peu, la cérémonie se déroule et prend fin. Les parents, les amis nous font escorte à la sortie du temple. Tous veulent voir Jean, le héros revenu ce soir d'Italie. Enfin, nous réussissons à nous dégager et nous filons à la maison où nous attend la plus cordiale des réunions de famille. Un bon feu brille dans la cheminée, surmontée de couronnes de gui. Mon père bénit la table et toutes ces choses qu'elle offre à nos appétits aiguisés par le froid. Une carafe de bon vieux vin domine le menu. Nous y faisons honneur, pendant que la conversation s'engage. Maman ne se lasse pas de questionner et d'admirer son Jean. Tard sur le matin, nous sommes encore à table. Les deux jumeaux, Georges et André, 10 ans, indifférents au récit des exploits fraternels, dorment paisiblement, le nez bien près de l'assiette. Nous nous dispersons au petit jour, mais pour nous retrouver bientôt.

De ce Noël 1945, je garde le meilleur des souvenirs. Les années peuvent passer, s'effacer. . . toujours il demeurera dans ma mémoire, lumineux et distinct, synonyme des plus pures joies, de celles que, même sous la neige des ans, on ne saurait oublier.

Rolande Hurtubise,
Grade douze.
Couvent du Sacré-Coeur,
Legal, Alberta

Les joies de Noël

Noël! Ce mot remplit de joies enfantines et enchante les petits. Les plus âgés se réjouissent de la joie des enfants et pensent qu'un jour déjà ils étaient jeunes eux-mêmes.

La joie des parents est sereine mais moins exubérante que celle de leurs enfants.

Peut-être dans l'imagination de ces petits vous pourriez voir Noël sous la figure d'un petit Jésus dans une crèche de paille, un bel arbre de Noël tout étincellant, des mystérieux paquets enveloppés de papier attrayant et attachés de beaux rubans. Ce pourrait aussi être un beau gros dindon doré, sur une table bien garnie pour le réveillon. Noël sera toujours pour les Canadiens un jour rempli de joie, d'ivresse d'amour et de reconnaissance pour l'Enfant Dieu qui est venu sur la terre pour sauver tous les hommes de bonne volonté.

Thérèse Johnson,
Donnelly.

Comme la tortue

—Elle a été bien longue à venir cette soupe?

—Que voulez-vous, monsieur, puisque c'est une soupe à la tortue.

LES ANCIENS CANADIENS

(Philippe Aubert de Gaspé) — Illustrateur: J.-M. Massicotte — Commentateur: P. Deléan, Cap-de-la-Madeleine

"Je suis décidé à me fixer au Canada, poursuivit Arché. C'est ici que j'ai passé mes plus beaux jours, je veux vivre et mourir auprès de mes amis. — Rien au monde ne pourrait nous causer une plus grande joie! s'écria Blanche, rayonnante. Combien nous serons heureux! — Oui, heureux sans doute, reprit Arché, mais mon bonheur ne peut être parfait que si vous consentez à m'accorder votre main. . Blanche, vous le savez, je vous aime!"



La noble fille bondit comme si une vipère l'eût mordue. Pâle, la lèvre frémissante, elle s'écria: "Vous m'offensez, capitaine de Locheil. Réfléchissez à ce qu'il y a de blessant, de cruel dans l'offre que vous me faites. Ce serait une ironie bien cruelle que d'allumer le flambeau de l'hyménée aux cendres encore fumantes de ma malheureuse patrie. Arché! depuis toujours mon coeur est à vous, mais il y a maintenant entre nous un abime infranchissable."



Un mois plus tard, Jules arrivait au logis paternel. La joie fut bien grande chez les d'Haberville. Un soir, Jules, ignorant ce qui s'était passé entre sa soeur et son ami, lui demanda: "Pourquoi es-tu si mélancolique parfois? — "Serait-ce le passé qui te tourmente! — Non, mon frère, la blessure est plus récente que tu ne le crois, mon coeur est brisé à tout jamais!

Il raconta alors, sans omettre les moindres circonstances, l'entretien qu'il avait eu récemment avec Blanche, et, allumant une bougie, il se retira les yeux gonflés de larmes. Jules passa une nuit des plus orageuses.

Trop heureux d'une alliance qui comblait ses voeux les plus chers, Jules décida, avec l'assentiment d'Arché, d'avoir un entretien sérieux avec Blanche, convaincu qu'il triompherait de ses résistances: elle l'aime, pensa-t-il, ma cause est gagnée. Le lendemain, après le dîner, il dit à sa soeur:



"Allons Blanche, viens faire une promenade sur le cap, nous y revivrons des jours d'enfance." Arrivés sur les hauteurs du promontoir, Jules dit à sa soeur: "En te conduisant ici, j'avais un dessein, celui de refuses-tu de devenir son épouse? Tu t'imtoi bonheur. . . Tu aimes Arché, pourquoi poses un sacrifice bien dur et te prépares un avenir bien malheureux. Si j'aimais une anglaise et que j'en fusse aimé, je l'épouserais sans arrière-pensée.

"Toi, Jules, répondit Blanche, tu as payé noblement ta dette à la patrie. . . moi, faible femme, qu'ai-je fait pour elle? Est-ce une d'Haberville qui sera la première à donner l'exemple d'un double joug aux nobles filles du Canada? On croit, Jules, qu'après avoir ruiné notre père, Arché, avec son or, lui a acheté sa fille!



Blanche pleurait amèrement sur l'épaule de son frère. "Tu ne comprendras jamais, continua-t-elle à travers ses sanglots, toute l'étendue de mon sacrifice; mais, ne crains rien, celle qui aime ce noble de Locheil, ne souillera jamais son coeur d'un autre amour!" — "Ame sublime! s'écria Jules. . . et devant les feux rougis du soleil couchant, le frère et la soeur se tinrent longtemps embrassés. . .

FIN

Opinions de nos militaires . . .

(Suite de la page 1)

tier supérieur gauche d'un drapeau qui comprendrait aussi, dans le centre, une branche de feuilles d'érable et trois fleurs de lis, sur cercle bleu, dans le quartier supérieur droit.

Que cette question du drapeau canadien tienne au coeur des Canadiens outre-mer, la preuve en est que nous avons reçu plus de lettres à son propos au cours des deux derniers jours que nous n'en avons jamais reçu, en deux semaines, à propos de n'importe quelle autre affaire ou de n'importe quelle controverse.

Queques-unes des opinions publiées par le "Maple Leaf"

Une pétition en rond, signée par 261 aviateurs après avoir été affichée pendant 24 heures dans une caserne de rapatriement indique que deux hommes seulement ont répondui "Oui" et que 251 ont répondu "Non" à la question: Aimez-vous le drapeau proposé?

Une liste de 66 noms porte un commentaire de la main de chacun des signataires. En voici quelques échantillons: "C'est puant! — Nous avons plus que des Anglais, des Ecossais, des Irlandais et des Canadiens français au Canada — Pourquoi pas un totem? Les Indiens ont été aussi des pionniers?" —Dix des signataires demandent pourquoi l'**Union Jack** et les fleurs de lis.

La même idée s'exprime dans presque toutes les lettres: Un drapeau simple, un drapeau qui soit vraiment canadien. "Pas de fleurs de lis et pas d'**Union Jack**", écrivent **Four Disgruntled Canucks.**

Devons-nous indiquer sur notre drapeau tous les pays qui puisent au soleil? — Sergent K. E. F. 2nd Can. Tob Depot.

Il n'y a qu'un tiers de ce drapeau qui soit canadien. — Somme Air Gunners, à Toequay.

Ce que nous voulons, c'est un emblème national et non pas international.—R.C.A.F. F/Sgt, Torquay.

Nous attendions une "Marseillaise", on nous sert un menuet. — Clueless, R.C.A.F., Bournemouth.

Qu'est-ce que le roi a à faire làdedans. — Pte D. H., à Bordon.

Pourquoi diable l'**Union Jack** et les fleurs de lis? — Six signatures.

Pas de compliments au type qui a fait ça. — Cpl Mac, R.C.A.F.

C'est un avortement. — Three Flight Officers, à Torquay.

Au diable les ancêtres, un drapeau canadien. — Volunteer, 4 Repat.

On nous fait reculer de cent ans. — Disappointed, C.M.H.Q.

C'est symbolique de nos vieux liens mondiaux et de notre désunion. C'est laid. — Cpl J. G. S., 8 Repat.

Nous ne le verrons jamais sans un frisson d'horreur. — Capt. . ., 1 Repat.

Pas d'emblèmes français, anglais, zoulou ou de n'importe quelle sorte sur notre drapeau. — French Canadian, Tempsford.

C'est un conglomérat et un beau gâchis. — Six Red Cross Girls, H. Q. Staff.

Je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas un vrai drapeau canadien. Enlever le **Jack** et la fleur. — G. A. R., No. 1, CRTS.

Je n'ai jamais entendu, dans notre camp, de telles explosions de colère que celles qu'a provoquées l'exposition de ce projet de drapeau. Ca ne peut pas être notre drapeau, pas avec l'**Union Jack** et les fleurs de lis. Disgusted Lieut. and 18 Canadians, Khaki University.

Le plus beau de l'affaire, c'est qu'on le fait approuver par le roi d'Angleterre et non par le peuple canadien. — Canadian 5th Gen. Shipton-on-Swale.

Est-ce là un drapeau canadien? Nous ne voulons sur le nôtre ni le drapeau ni l'emblème d'aucun autre pays. — Sgt. R., 24 Cgn. Gen. Hosp.

Combien de temps faudra-t-il insister sur ce fait que nous voulons un drapeau distinctement canadien, sans **Union Jack** et sans fleurs de lis. — Phil (French), Ted (English), Mal (Norwegian), Bill (Scotch), Sam (Hebrew), Cal. Irish).

Ca n'est pas un drapeau canadien, c'est un drapeau des aNtions-Unies et de mauvais goût. — Fours Disgusted Caandians, "A" Wing, 9 Repat.

Il n' ya rien à redire contre l'**Union Jack** et contre les fleurs de lis, là où ça convient. Sur un drapeau canadien, ça ne convient pas. — Sgt R., 22 Gen. Hosp.

Le tout me fait penser à un combat de boxe, l'Angleterre dans un coin, la France dans l'autre et les feuilles d'érable canadiennes essayant de s'écarter. Qu'on laisse la bataille se continuer dans les livres, nous sommes maintenant un peuple uni. — Sgt M., 24 Cdn. Gen. Hosp.

Observatoire

(Suite de la page 1)

Un bon témoignage

Nous avons rapporté, dans notre édition du 12 décembre, les attaques de certaines associations anglo-canadiennes contre l'enseignement du français en Ontario. Nous sommes heureux de faire connaitre aujourd'hui ce qu'en pense un journal de langue anglaise. Le **Standard** de Montréal commente ainsi ce fait:

"Il est douteux que ceux qui ont mis tel programme de l'avant se rendent compte de la quantité de dommages qu'ils vont faire dans la province de Québec et conséquemment dans l'ensemble du pays. Ils conseillent en effet, que l'on élude la loi, car ce pays est légalement pays bilingue. Ils préconisent une politique contre laquelle, dans des circonstances inverses, ils seraient les premiers à récriminer. Par cette même façon de penser, le Québec pourrait proposer que l'anglais soit aboli, si ce n'est comme sujet d'enseignement. Mais le Québec ne fera jamais cela.

Dans plusieurs régions du pays il y a encore une répugnance, de la part de gens à courte vue, à accepter le fait du bilinguisme et à comprendre les avantages qu'il offre. Le Canada se trouvera en bien meilleure posture quand cet esprit disparaîtra, quand chacun sera parvenu à une connaissance pratique de l'autre langue. Mettre obstacle aux écoles de l'une ou l'autre langue, c'est faire un grand pas dans la mauvaise direction.

Dans ce cas particulier, la proposition est aussi une attaque aux droits fondamentaux d'une partie de la population, une attaque contre la liberté et contre la justice."

Voilà des paroles de bon sens. Espérons qu'elles seront comprises et qu'elles conduiront aux actes.

Un nombre sans précédent de cambriolages et de meurtres en Angleterre

Londres. — Scotland-Yard, qui manque de personnel depuis le début de la guerre, a lancé un appel d'urgence au public pour obtenir des milliers d'agents temporaires, à cause d'une vague sans pareille de meurtres, de cambriolages de banques et de magasins et de vols à main armée.

Les minces journaux de Londres sont remplis de rapports de nouveaux incidents en Angleterre, dans le pays de Galles et en Ecosse, et plus particulièrement, à Londres. Le ministère de l'Intérieur se prépare à renforcer ses mesures de prévention et de détection.

Les officiers de Scotland-Yard se réunissent presque tous les jours pour décider de leurs plans pour attraper les milliers de déserteurs des armées britannique, américaine et de l'empire qui sont au large en Angleterre.

Selon les derniers chiffres officiels, on a commis 12,179 délits à Londres en octobre, et c'est le plus haut total jamais enregistré. Les délits ont augmenté depuis lors, surtout les crimes.

Voici un rapport de police:

Glasgow. — Une commis est tuée par un homme armé qui blesse aussi un homme et un petit garçon dans un cambriolage à la gare du London Midland and Scottish.

Londres. — Cinq bandits armés prennent la fuite après avoir été poursuivis à la vitesse horaire de 65 milles, depuis Leatherhead (Surrey), avec un coffre-fort volé dans leur automobile; deux Américains en uniforme battent une ménagère; un bandit assomme un bijoutier mais un passant empêche le vol.

Stockport (Cheshire). — On place des gardes dans trois municipalités du Cheshire pour enrayer la vague montante de vols et de cambriolages.

Ouest de l'Angleterre et Galles. — Des groupes, à la Bourse noire, ont volé des milliers de volailles de Noël, dans les fermes. Les fermiers organisent des patrouilles nocturnes pour protéger leurs biens.

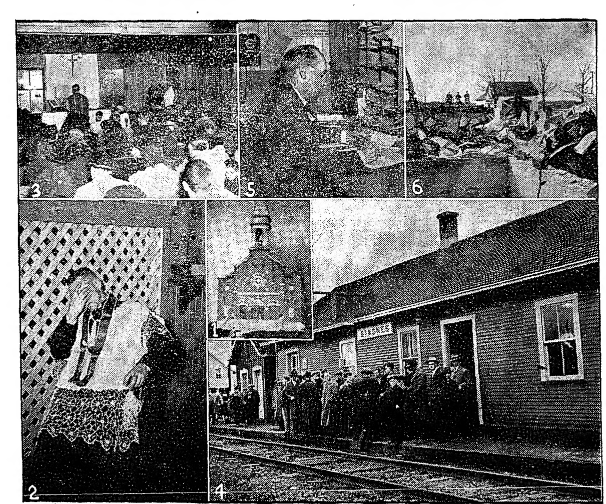
Certains chauffeurs de taxi, à Londres, refusent de conduire la nuit. Les Londoniens ne veulent plus porter d'argent sur eux et préfèrent le déposer aux banques, dans la soirée.

Les gendarmes et les détectives ferment chaque soir les quartiers londoniens où l'on croit que se cachent les criminels. On bouche les rues et tous les piétons et les automobilistes dans ces endroits doivent arrêter pour faire vérifier leur identité.

La pauvre vieille ne peut plus danser

Woodgate New-York. — Mme Elizabeth Turk, la plaignante dans une poursuite pour négligence, à la suite d'un accident d'automobile qui s'est produit en aûot dernier a déclaré au jury que ses blessures l'empêchent de danser. Elle est âgée de 95 ans.

LA MESSE DANS UNE GARE



Le saint sacrifice de la messe a déjà été célébré dans des trains en marche ou dans une station, entre deux trains, par un prêtre en voyage, mais pour la première fois dans l'histoire du transport ferroviaire au Canada, une gare est devenue église paroissiale. C'est celle de Ste-Agnès de Dundee, située à quelques milles de Huntingdon, dans les Cantons de l'Est, sur la ligne du Canadien National. Plus précisément, ce sont les bureaux de la douane attenants à la gare qui ont vu célébrer, dimanche dernier, la messe paroissiale. Les confessions s'entendent dans le bureau de l'agent de gare mis, à certaines heures, à la disposition de M. le curé Jeannotte. Cette situation extraordinaire est la conséquence d'un incendie qui a détruit de fond en comble, en octobre dernier, l'église de Ste-Agnès. Elle existera tant qu'on n'aura pas reconstruit l'église, ce que M. le curé Jeannotte projette de faire dès le printemps prochain. "Déjà", dit-il, "les dons affluent de toute part. Nous sommes fort reconnaissants à nos bienfaiteurs et je profite de l'occasion pour remercier les autorités des Chemins de fer Nationaux qui ont bien voulu mettre à notre disposition l'ancien bureau des douanes pour les fins du culte".

Trait touchant, malgré l'énorme perte qu'ils viennent de subir, les paroissiens de Ste-Agnès n'oublient pas les victimes de la guerre en Europe. Ils ont déjà chargé leur curé d'expédier outre-mer, par l'entremise de l'UNRRA, plusieurs colis de vêtements et de chaussures.

Nos photographies montrent: (1) l'église de Ste-Agnès construite en 1942 photographiée pendant l'incendie. (2) M. le curé Jeannotte de Ste-Agnès écoutant les confessions à travers la grille du bureau de l'agent de gare qui fait fonction de bouche de chaleur. (3) la célébration de la messe du dimanche dans l'ancien bureau des douanes de Ste-Agnès. (4) la sortie des paroissiens après la messe. (5) l'agent de gare de Ste-Agnès, M. W. Marchand. (6) les ruines de l'église.

Nous devons voir aux intérêts . . .

(suite de la page 1)

pays refuse d'accorder. Nous voici loin du traitement réciproque. Lorsque les accords d'Ottawa ont été conclus, nous avons consenti au Royaume-Uni certains avantages précis et bien déterminés sur le marché canadien; il était entendu que le Canada devait jouir de certains avantages précis et bien déterminés sur le marché britannique et dans d'autres pays. Mais aujourd'hui le principe de réciprocité se trouve ébranlé du fait qu'on ne peut plus expédier de marchandises canadiennes au Royaume-Uni. Ce n'est pas seulement une barrière tarifaire quo'n a dressé devant nos marchandises; c'est un véritable embargo. Je prétends que nous sommes en face d'une violation impudente des accords d'Ottawa.

Réponse anglaise aux secours canadiens

Si, sur le marché canadien, nous ne pouvons accorder à tout autre pays un avantage qui dérangerait la préférence accordée à la Grande-Bretagne, si nous ne pouvons imposer de droits sur les marchandises importées en franchise en vertu des accords préférentiels britanniques, il *semblerait que les produits* canadiens devraient entrer au Royaume-Uni et dans les territoires soumis au régime sterling tout aussi librement que lorsque les accords furent adoptés. Je sais que la guerre a entraîné un bouleversement considérable et que le Royaume-Uni a besoin de dollars des Etats-Unis et du Canada. Nous avons fourni un montant considérable de dollars canadiens à la Grande-Bretagne et nous ne formulons aucune plainte à cet égard. Nous avons contribué de bonne grâce. M. Churchill lui-même a déclaré que notre contribution était formidable. Elle a été formidable non pas seulement en hommes et en matériel de guerre, mais aussi en assistance financière. Je suis très fier que le Canada, notre pays, ait été en mesure de faire une telle contribution au Royaume-Uni durant la guerre. Mais je dois avouer que je ne m'attendais pas que dès la fin de la guerre, non seulement les marchés du Royaume-Uni seraient fermés aux produits canadiens, mais encore que d'autres marchés auxquels nous avions assez libre accès seraient enserrés dans les tentacules de la Grande-Bretagne et que, par suite de l'établissemnt du bloc sterling, nous serions empêchés de commercer sur ces marchés.

Nos intérêts d'abord

Quel sera le sort du Canada s'il est coincé entre le bloc sterling, les territoires soumis au régime du dollar américain et les zones du rouble? Nous ne sommes pas sous le régime de la livre sterling, du dollar des Etats-Unis ou du rouble, et, si nous voulons survivre, nous devrons travailler à notre propre salut sur les marchés mondiaux. Il me semble que dans les circonstances, il nous faut exposer les faits brutalement et les affronter carrément.

Maintenant que la guerre est finie, nous devrions tenir compte des intérêts du Canada. La Communauté des nations britanniques est répandue à travers tout le monde. Elle est si étendue qu'on s'est vanté que le soleil ne se couche jamais sur le drapeau britannique. Nous en sommes fiers. Mais chaque partie du Commonwealth est censée s'occuper de ses propres intérêts. Si les Canadiens ne s'occupent pas de leurs intérêts, j'aimerais bien savoir qui s'en occupera. Nous devons à nos enfants, au pays tout entier et à l'Empire lui-même de nous occuper des intérêts canadiens. Si nous ne le faisons pas, nous affaiblissons le Commonwealth. Si, dans les années passées, les Canadiens n'avaient pas veillé à leurs propres intérêts, nous n'aurions jamais pu faire au Royaume-Uni et aux Nations Unies la formidable contribution que nous avons faite en hommes, en matériel et en argent.

Je dis donc que l'avertissement de l'honorable leader de la gauche (l'honorable M. Haig) est très opportun et sera très bien accueilli. Mais je ne sais s'il est allé assez loin. Je crois avoir été un peu plus loin en soutenant, avec tous les égards dus au Royaume-Unis et à la Communauté des nations britanniques, que nous devrions commencer maintenant à prendre en considération les intérêts du Canada d'abord, avant tout et toujours.

La consommation de liqueurs alcooliques

Ottawa. — Les statistiques officielles indiquent que la consommation de liqueurs alcooliques au Canada au cours de la dernière année financière a été supérieure à celle de l'année précédente.

Voici les chiffres pour les deux dernières années:

Consommation de liqueurs alcooliques: l'an dernier, 3,720,000 gallons et, l'année précédente, 3,444,000 gallons.

Consommation de bière: l'an dernier, 110,224,000 gallons et, l'année précédente, 90,170,000 gallons.

Consommation de vins: l'an dernier, 3,712,000 gallons et, l'année précédente, 3,549,000 gallons.

Au cour de la dernière année financière, le Canada a produit 35,555,000 gallons de spiritueux et en a importé 1,044,000 gallons. Le Canada a aussi produit 122,530,000 gallons de bière.

Les taxes d'accises et de douanes ont rapporté $44,607,000.

Le traitement des juges sera augmenté

Ottawa. — M. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, a annoncé aux Communes que le gouvernement espère, dès la prochaine session, présenter au parlement un projet de loi qui permettant d'augmenter le traitement des juges. On ne peut actuellement le faire à cause du plafond sur les salaires.

A une question qui lui était posée, le ministre déclara que 69 pour cent des membres de la gendarmerie sont mariés et que l'on ne peut se permettre de dépasser ce chiffre. Il est absolument nécessaire, dit-il, si l'on peut maintenir l'efficacité de ce corps, d'y garder une bonne proportion de célibataires.

Ration de beurre diminuée

Ottawa. — La commission des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé que la ration du beurre serait réduite de sept à six onces par personne, par semaine, à partir du mois de janvier.

La ration réduite sera effective au cours des mois d'hiver où la production est basse et elle sera rétablie dès que les approvisionnements le permettront, tout probablement en avril. Il n'y aura pas de changement dans la valeur des coupons, la réduction étant effectuée par la suppression d'un coupon à toutes les quatre semaines au lieu de huit comme présentement.

Navires marchands pour la France

Ottawa. — Les chantiers québecois de la Davie Ship-building et de Sorel ont obtenu des contrats d'une valeur globale de près de $14,000,000 pour la construction de navires marchands commandés par la France. Quatre de ces navires de 7,200 tonneaux, dont le coût approximatif est de $1,700,000 seront construits à Lauzon, et les quatre autres à "Marine Industries", de Soerl. C'est dire que les ouvriers des chantiers québecois et ceux de Sorel sont assurés, chacun de leur côté, de contrats s'élevant à $6,800,000.

En plus de ces commandes accordées aux chantiers de la province de Québec, le gouvernement de France se prépare à faire construire également au Canada des charbonniers et elle placera ses commandes avant la fin de l'année.

Il blâme surtout les parents

Miami. — J.-Edgar Hoover, chef du Office fédéral d'enquête, a averti les chefs de police des Etats-Unis que le pays est menacé d'une forte vague de crimes, ajoutant que les jeunes semblent avoir pris les devants.

Dans ce domaine de la délinquence juvénile, comme en plusieurs autres, M. Hoover blâme les parents. "La délinquence juvénile est mal nommée, dit-il; on devrait plutôt l'appeler le crime des adultes".

Parlant à une réunion des chefs de police, Hoover a donné des chiffres qui révèlent une recrudescence de la délinquence juvénile. Il a signalé une augmentation de 198 pour cent dans les arrestations de fillettes de 18 ans et moins. Et il a tenu les parents responsables de ce fait. "De moins en moins, dit-il, les parents se préoccupent de ce que deviennent leurs enfants après la sortie de l'école". Et il ajouta: "Il est temps que nous traitions ces jeunes comme des adultes. Des organisations existantes, comme les écoles, les scouts et les églises devraient être augmentés et devraint aussi recevoir de plus une meilleure collaboration".

Forces aériennes des Etats-Unis

Washington. — L'aviation de l'armée américaine a révélé qu'elle a préparé des plans pour que les forces aériennes des Etats-Unis, en temps de paix, soient de 400,055 hommes et de 8,200 avions, dont 70 unités de combat. Et les réserves se composeront de 6,000 avions.